

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1855 - 20 février 2004 - prix : 1 €

**Voter pour  
l'extrême gauche**  
**seul moyen de  
condamner  
clairement  
la politique du  
gouvernement  
et du patronat**

### **Dans les entreprises**

■ **Cascade de licenciements**

p. 10, 13, 14

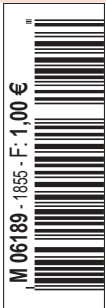
■ **Magouilles patronales et plans de reclassements bidon**

p. 16

### **Haiti**

**La guerre civile aggrave encore la misère**

p. 8



M 06189 - 1855 - F - 1,00 €

**Air Littoral, aiguilleurs du ciel...  
les salariés du transport aérien  
face aux attaques patronales**

p. 12 - 13

# Sommaire

## Leur société

- p.4 ■ Attaques contre la Sécurité sociale
- Le gouvernement contre les chômeurs
- Les chômeurs « recalculés » attaquent l'Unedic
- p.6 ■ La marche de « Ni putes, ni soumises »
- De plus en plus d'enfants pauvres
- p.7 ■ Le président israélien en France
- p.16 ■ Licenciements et fausses promesses de reclassement

## Tribune

- p.6 ■ Zoom sur le programme « social » du F.N.

## Elections régionales

- p.5 ■ Le meeting de Tours
- Aux côtés des grévistes de D.H.L.
- Ile de La Réunion : une liste LO - M.A.R.O.N.
- p.7 ■ Les émissions avec Arlette Laguiller
- Les réunions publiques LO-LCR
- Les réunions publiques LO

## Dans le monde

- p.8 ■ Haïti : la population victime des affrontements
- Non à l'extradition de Cesare Battisti
- p.9 ■ Russie : un drame « ordinaire »
- Espagne : avant les élections de mars

## Dans les entreprises

- p.10 ■ P&O Ferries
- Alstom-Rateau
- Reims-Aerospace
- p.11 ■ Les retraites d'EDF et le budget de l'État
- Mac Do à Bordeaux
- p.12 ■ La grève du contrôle aérien
- Les travailleurs du transport aérien
- p.13 ■ Air France-Industries-Le Bourget
- Air Liberté, un an après
- Parlement européen : la privatisation des compagnies aériennes
- p.14 ■ Thalès Electron Devices-Vélizy
- Thomson-Brest et Rennes
- Saint-Gobain, Sully-sur-Loire
- Peugeot-Citroën à Rennes
- p.15 ■ Crédit Lyonnais
- Antille-Guyane : grève dans les banques

# Sarkozy et Perben sur les terres de Le Pen

Diverses manifestations, regroupant plusieurs centaines d'avocats, ont marqué les dernières étapes du vote de la loi sur la « grande criminalité », dite loi Perben II. Ces manifestations, ainsi que de nombreuses réactions, entre autres des associations de défense des droits de l'homme dénoncent dans cette nouvelle loi des atteintes aux droits des individus et un renforcement de la politique du tout répressif. D'autant plus qu'elle fait suite à une série de lois, signées de Perben ou de Sarkozy, mais qui comprend aussi la loi « sécurité quotidienne » promulguée par le gouvernement précédent, de Lionel Jospin.

La nouvelle loi Perben contient en effet des mesures inquiétantes, en particulier celles prises sous prétexte de lutter contre ce qu'il appelle la « criminalité organisée ». Dans ce cadre, c'est-à-dire dès qu'un « délit » a été perpétré par plusieurs personnes, les délais de garde à vue sont doublés, et l'avocat ne peut plus intervenir aussi tôt que précédemment. Les pouvoirs de police sont largement étendus et les quelques limites légales qui encadraient théoriquement les écoutes téléphoniques, les perquisitions ou les interrogatoires sont enlevées. Les policiers peuvent faire ce que bon leur semble, sans contrôle et à présent en toute légalité.

Ce cadre de la « délinquance organisée » est plus qu'ambigu. On pourrait très bien y faire rentrer les travailleurs en grève d'une entreprise menacée de

fermeture, qui auraient cassé les portes de quelques bureaux ou qui auraient retenu une heure ou deux leur directeur pour l'obliger à discuter. A vrai dire, on pourrait même y faire rentrer aussi tout délit, quel qu'il soit. En effet la loi prévoit que s'il s'avérait après coup qu'il ne s'agissait pas de délinquance organisée, toutes les actions menées dans ce cadre n'en resteraient pas moins valables. Autrement dit, il suffirait que les policiers décident que dans une affaire, il y a « peut-être » des complices pour qu'elle devienne délinquance organisée.

Ces mesures sont renforcées aussi par le fait que l'autorité judiciaire en tant que telle, c'est-à-dire les juges, qui conservent jusqu'à ce jour un certain degré de liberté, voient leur rôle restreint au profit du procureur de la République, représentant direct de l'État. Une procédure spéciale, dite du « plaider coupable » est en effet mise en place, dans laquelle le juge n'intervient qu'après coup, pour entériner un accord éventuel entre le procureur et la personne suspectée d'actes délictueux.

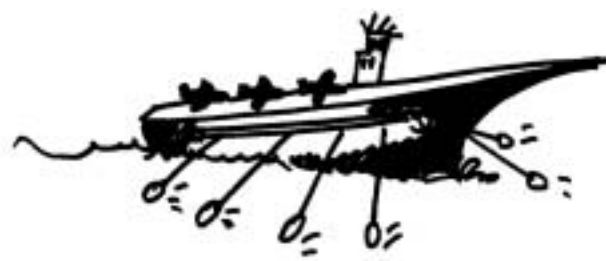
Cette nouvelle loi Perben s'ajoute à un arsenal de plus en plus important de lois répressives, inauguré avec Jospin puis largement amplifié par Perben et Sarkozy. Le but de toutes ces lois n'est d'ailleurs pas tellement de donner de nouveaux pouvoirs à la police, qui se les était attribués très facilement et depuis longtemps. Il est surtout de flatter dans le sens du poil

l'électorat d'extrême droite. Sarkozy et Perben sont en concurrence directe avec Le Pen sur le terrain de la démagogie sécuritaire, qui plaît à l'électorat le plus réactionnaire. Mais toutes leurs lois ne risquent pas de résoudre le problème de la

délinquance ou de l'insécurité, qui sont liées directement ou indirectement à la précarité, à la pauvreté ou à l'exclusion. Mais de cela, ils se moquent complètement

Roger PÉRIER

## • Porte-avions Un diesel qui coûte cher !



PORTE-AVIONS; NUCLÉAIRE OU DIESEL, ON SAIT QUI VA RAMER POUR LE PAYER !

Chirac a tranché : le deuxième porte-avions français ne sera pas à propulsion nucléaire, mais à propulsion « classique » fonctionnant au diesel. Il sera construit par le britannique BAE Systems et le français Thalès qui ont aussi décroché le contrat des deux futurs porte-avions de la Royal Navy, et ne coûtera « que » deux milliards d'euros grâce aux économies réalisées par ces commandes groupées – le porte-avions actuel de la Marine nationale, le *Charles-de-Gaulle*, avait coûté 20 milliards de francs (soit 3 milliards d'euros)... Curieuse façon de compter. Quand nos ministres parlent

de la sécu, ils utilisent le mot « déficit », mais quand ils parlent d'engins militaires, ils parlent « d'économie ».

Bref, c'est une affaire. Mais pour qui ? Pas pour la population. Peut-être que, contrairement au *Charles-de-Gaulle*, le prochain porte-avions aura un pont assez long pour que les avions puissent atterrir et des hélices qui tournent rond ! Mais ça, on ne le saura qu'en 2012-2015 quand le navire sortira des chantiers navals. Tout comme le prix définitif que ce rafiote coûtera aux contribuables.

S. R.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron  
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.



# seul moyen de condamner clairement la politique du gouvernement et du patronat

Le gouvernement vient de mettre en chantier ce qu'il appelle une « réforme de la Sécurité sociale », destinée d'après lui à la « sauver ». Bien qu'il prétende n'être engagé que dans une phase de « concertation », on sait d'avance ce qu'il compte faire : réduire une fois de plus les remboursements, et augmenter encore le taux de la CSG, impôt d'autant plus injuste qu'il n'est pas progressif et frappe de la même manière les smicards et les millionnaires.

Au même moment, Sanofi-Synthélabo, un des requins géants de l'industrie pharmaceutique française, a lancé une opération visant à prendre le contrôle d'un autre prédateur poids lourd de l'industrie pharmaceutique, Aventis (nourri lui-même de l'absorption de Roussel, Rhône-Poulenc, Hoechst, et quelques autres gros poissons).

Et puisque les actionnaires d'Aventis sont sollicités pour le rachat de leurs actions à un prix supérieur au marché, Sanofi-Synthélabo s'emploie à les séduire, en se vantant d'avoir une rentabilité de 24 à 25 % contre seulement 15 % pour Aventis. C'est tout de même nettement mieux que la Caisse d'épargne ! Il est vrai qu'en 1998, au moment de sa fusion avec Sanofi, Synthélabo se vantait d'avoir augmenté, au cours des dix années précédentes, son chiffre d'affaires de 320 % et ses profits de 1 700 % : les profits avaient donc augmenté cinq fois plus que le chiffre d'affaires.

D'ailleurs, Sanofi-Synthélabo affirme qu'il peut mettre sur la table 53 milliards d'euros (cinq fois le chiffre du prétendu « trou abyssal » de la Sécurité sociale) pour prendre le contrôle de son concurrent. Mais d'où provient cet argent, si ce n'est des médicaments et pour l'essentiel des caisses de la Sécurité sociale ?

Diminuer les possibilités d'accès aux soins pour la fraction la plus pauvre de la population, tout en permettant aux gros actionnaires de s'enrichir effrontément aux dépens des cotisations des travailleurs, voilà le programme qu'appliquent dans les faits Chirac et Raffarin. Mais c'est dans tous les domaines que le gouvernement mène cette politique destinée à permettre aux plus riches de s'enrichir encore plus sur le dos de la

population laborieuse, car l'industrie pharmaceutique n'est qu'un exemple.

La « réforme » de la Sécurité sociale qu'on nous annonce ne sera qu'une phase de plus de l'offensive menée sans relâche par le gouvernement et le patronat contre la population laborieuse, après les attaques contre les retraites et les chômeurs.

Les élections régionales de mars prochain constitueront une occasion de condamner cette politique. Il ne faut pas la laisser passer. Mais voter pour une liste de l'ex-gauche plurielle, afin d'exprimer notre dégoût de la politique de la droite, serait une démarche de dupes, car le Parti Socialiste, quand il était au gouvernement, a mené lui aussi une politique en faveur des possédants.

Bien des mesures appliquées aujourd'hui par la droite ont été préparées dans les cabinets du gouvernement Jospin. Et aujourd'hui, alors qu'il est dans l'opposition, le Parti Socialiste n'ose même pas s'engager à annuler purement et simplement, s'il revient au pouvoir, les mesures prises par Chirac et Raffarin, pas plus qu'il n'avait annulé, sous Jospin, la décision de Balladur de porter à quarante années la durée de cotisations nécessaires pour prendre sa retraite à taux plein.

C'est parce que le gouvernement de l'ex-gauche plurielle a profondément déçu les travailleurs que le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont perdu quatre millions d'électeurs à l'élection présidentielle de 2002. Et aujourd'hui nous n'avons aucune raison d'absoudre ces partis pour leur politique passée, d'autant qu'ils ne la regrettent même pas.

Les seules listes qui permettront, dans les élections qui viennent, de condamner clairement la politique que mènent aujourd'hui Chirac et Raffarin, sans avoir l'air d'approuver celle qui amena Jospin et le Parti Socialiste au naufrage électoral de la présidentielle, les seules qui s'opposent non seulement au gouvernement mais aussi au patronat, ce sont les listes présentées en commun par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Arlette LAGUILLER

## Un gâteau de 1,5 milliard pour les restaurateurs

Le 10 février dernier, Raffarin a annoncé une nouvelle baisse des charges pour les patrons. Cette fois, il s'agit de ceux de la restauration, qui bénéficieront de nouveaux allègements pour un total de 1,5 milliard d'euros sur dix-huit mois.

La veille, Chirac était revenu la gamelle vide de Berlin où il était allé plaider une baisse de la TVA de 19,6 à 5,5 % pour les restaurateurs, baisse qui figurait au menu de ses promesses de la campagne présidentielle. Or, les règles européennes en matière de fiscalité exigent l'unanimité et

Schröder n'était pas d'accord pour faire de même.

Mais les services de Raffarin avaient déjà mis au point une recette permettant au gouvernement de faire un geste en direction d'une corporation qui lui sert de relais dans l'opinion et qui faisait mine d'être tentée par des « repréailles électorales » si la promesse de Chirac n'était pas tenue. Le gouvernement ne pouvait pas diminuer la TVA à cause de ses partenaires européens : il allait donc prendre sur son compte – ou plutôt sur le compte du contribuable – une partie... des charges des restaurateurs. Et

pas qu'un peu : pour un salaire mensuel moyen de 1 700 euros dans la branche, cela devrait représenter 400 euros. Comme quoi, quand il s'agit de rallonger la sauce pour sa clientèle électorale, la droite sait bien comment contourner les « obstacles » européens.

En cette période électorale, le gouvernement a clairement décidé de servir la soupe à son électorat et à lui seul. L'été dernier, le même gouvernement refusait absolument de reconduire le régime des intermittents du spectacle qui, selon les chiffres officiels, était en déficit de 800 millions de francs (en

réalité beaucoup moins). A l'automne, le gouvernement disait ne pas avoir dans son budget le 1,2 milliard d'euros nécessaire pour assurer des conditions de vie décentes aux personnes âgées dépendantes, et Raffarin annonçait son intention de transformer un jour férié en jour travaillé pour dégager les ressources nécessaires. L'argent qu'il ne trouvait pas hier pour les intermittents ou pour les vieux, il le trouve aujourd'hui pour engraisser les propriétaires de cafés, restaurants et hôtels et, comme à chaque fois dans ce type de situation, plus les riches

que le bistrot du coin.

Quand Raffarin explique, pour se justifier, que cette mesure permettra de créer des emplois, il ne croit pas lui-même à ce qu'il dit. Cet argent servira surtout à augmenter les marges des restaurateurs : la baisse de la TVA qu'ils continuent de réclamer et que Raffarin leur a promise pour plus tard représente le triple de ce qu'ils viennent d'obtenir.

Avec Raffarin et Chirac aux fourneaux, la France des repas d'affaires et des étoiles du Michelin peut passer tranquillement à table.

## • Attaque contre la Sécurité sociale

# Mattei cherche des complices

Après le « diagnostic » effectué par le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie, le ministre de la Santé Jean-François Mattei s'est lancé dans la concertation avec les directions syndicales qu'il a reçues durant la semaine du 16 au 20 février. Cette mise en scène ne vise qu'à faire « avaler » ce qu'il appelle la « réforme » de la Sécurité sociale, en tentant d'éviter des protestations semblables à celles que la réforme des retraites avait soulevées en mai-juin dernier.

Mattei ne cache pas ses intentions, même s'il les enrobe dans quelques déclarations mielleuses sur l'attachement du gouvernement à « cet acquis social exemplaire » qui « fait partie de notre patrimoine social ». Il compte réduire encore les remboursements – ce sont des centaines de nouveaux médicaments qui ne seront plus remboursés – et augmenter les prélèvements, en particulier le taux de la CSG, impôt particulièrement injuste puisqu'il n'est pas progressif.

En organisant ces multiples rencontres, il cherche des complicités. Les trouvera-t-il du côté des directions des grandes confédérations syndicales ? Force est de constater que leurs critiques sont modérées et souvent confuses, du moins quand critiques il y a. Le dirigeant de la CFDT, François Chérèque, a pu répondre sans honte à un journaliste, dans *Les Echos* du 9 février : « Nous sommes tous responsables de l'avenir de la Sécu. Un exemple : sait-on que 130 000 personnes sont hospitalisées chaque année à cause de la surconsommation médicale ? Il faut responsabiliser à la fois les assurés sociaux (...) et mieux former les prescripteurs que sont les médecins », développant ainsi les mêmes arguments que Mattei et Seillière, le patron du Medef.

Il était choquant d'entendre quasiment tous les dirigeants syn-

dicaux, de la CGT à la CFDT en passant par FO, approuver les conclusions du rapport du Haut Conseil sur l'avenir de l'assurance-maladie, lors de sa présentation, alors que celui-ci accuse le système

de santé d'être trop coûteux, affirme la nécessité de « restructurer » dans les hôpitaux et ne soulève bien entendu pas un seul instant l'idée de faire payer « l'effort » de financement au patronat.

Daniel Prada, responsable de la CGT, a déclaré souhaiter « une véritable concertation et une vraie négociation pour que cela ne se passe pas comme sur les retraites ». Ce genre de déclaration augure mal de la volonté de résister fermement aux futures attaques du gouvernement. Qui ne voit pas que Mattei cherche à associer les syndicats à sa campagne pour convaincre les travailleurs que les mesures contre la protection sociale sont inévitables ?

Ces responsables syndicaux ne devraient-ils pas au contraire lancer une « contre »-campagne pour dénoncer les

mensonges gouvernementaux sur le trou soi-disant « abyssal » de la Sécu ? 10 milliards d'euros de déficit de l'assurance-maladie en 2003, sur un budget de 126 milliards d'euros, représentent 3 % du budget global de la Sécurité sociale, les autres branches comprises. Le budget de l'État présente un déficit cinq fois plus important. Pourquoi ne pas répondre aux « invitations » du ministre de la Santé par une dénonciation claire et virulente de l'enrichissement éhonté de gros actionnaires sur le dos de la Sécurité sociale, comme ceux de Sanofi-Synthelabo qui se vantent de pouvoir disposer de plus de 50 milliards d'euros, soit trois fois le trou de la Sécurité sociale, pour prendre le contrôle de leur concurrent ?

Du côté des partis de gauche, et en particulier du Parti Socialiste, les déclarations enflammées de ses représentants, campagne oblige, contre la régression que le gouvernement veut étendre à la Sécurité sociale, ne suffisent pas à faire oublier que celle-ci ne date pas de l'élection de Chirac de mai 2002. Mais surtout, le Parti Socialiste ne s'engage pas, si la gauche revenait au pouvoir, à annuler toutes les mesures prises par ce gouvernement.

Les travailleurs ne devront compter que sur eux-mêmes pour défendre leur protection sociale.

Aline RETESSE



## • Chômage

# Le gouvernement s'attaque aux chômeurs, pas au chômage

Les déclarations des ministres contre les travailleurs et les chômeurs se suivent et se ressemblent. Mercredi 12 février, cela a été au tour du ministre des Affaires sociales et du Travail, François Fillon, d'annoncer qu'il serait favorable à un « système d'indemnisation des chômeurs gradué en fonction des efforts qui sont faits pour retrouver un emploi ». Et d'ajouter : « Nous pouvons conserver un modèle plus généreux que les autres mais il y a des limites : l'une de ces limites, c'est de ne

pas laisser s'installer dans la durée les personnes au chômage. »

Comme si les plans sociaux, les fermetures d'entreprises, les licenciements collectifs qui se succèdent étaient de la responsabilité des chômeurs et non du patronat ! Comme s'il y avait une générosité dans le système d'indemnisation au moment où le gouvernement vient de supprimer toute indemnisation à 180 000 chômeurs – comme c'est le cas depuis janvier – et où dans l'ensemble 800 000 demandeurs

d'emploi vont subir une perte de leurs indemnités de plusieurs mois !

Le gouvernement, aux ordres du patronat, mène une campagne qui vise à culpabiliser les chômeurs en insinuant qu'ils ne voudraient pas travailler et qu'en dernière analyse ils

sont responsables de leur situation. Derrière cette campagne, il y a la volonté de modifier le rôle de l'ANPE et de l'Unedic afin de renforcer davantage encore le contrôle sur les chômeurs et il y a l'objectif de contraindre les chômeurs à accepter

n'importe quel travail à n'importe quelles conditions !

Mais la seule véritable « limite pour ne pas laisser s'installer dans la durée les personnes au chômage », c'est au patronat qu'il faudrait l'imposer en interdisant les licenciements collectifs et en l'obligeant à embaucher !

D.M.

## Quel « modèle anglais » ?

Pour appuyer leurs déclarations contre les chômeurs, ministres et commentateurs ont souvent recours à l'exemple de la Grande-Bretagne qui, en raison des nouvelles dispositions mises en place, aurait considérablement réduit le nombre de chômeurs.

Mais qu'en est-il en réalité ? En Grande-Bretagne, la période d'indemnisation du chômage est de six mois. Si l'on refuse une proposition ou un stage bidon, on perd ses droits et il faut alors deux ans pour pouvoir bénéficier d'une nouvelle

période de six mois – ce qui explique que le nombre de chômeurs indemnisés a largement diminué. De plus, il suffit d'avoir fourni une heure de travail salarié dans la semaine pour ne plus figurer parmi les chômeurs (au sens du Bureau International du Travail).

Voici par quels moyens on parvient à faire baisser les chiffres du chômage. Dans les faits, c'est la précarisation du travail qui s'accroît et qui contraint de plus en plus de travailleurs à cumuler plusieurs emplois pour pouvoir survivre.

# Les chômeurs « recalculés » attaquent l'Unedic en justice

Vendredi 6 février, le juge des référés de Marseille a examiné la plainte que 37 chômeurs ont déposée contre l'Unedic et les Asse-dic. Ces chômeurs soutenus par toutes les organisations de chômeurs – Apeis, CGT-chômeurs, AC !, MNCP – veulent ainsi protester contre la véritable rupture de contrat que constitue le nouveau mode de calcul de la durée d'indemnisation du chômage.

En effet, en décembre 2002, le Medef et certains syndicats, dont la CFDT, ont signé une nouvelle convention sur l'indemnisation du chômage, prétendant qu'une réforme était nécessaire pour sauver le régime

de l'Unedic. Ils ont réduit de manière scandaleuse, avec la bénédiction du gouvernement, les durées d'indemnisation des chômeurs.

Ce durcissement est entré en application dès 2003 pour ceux dont l'indemnisation a commencé cette année-là et, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, ce nouveau système a été appliqué pour ceux qui étaient indemnisés depuis plus longtemps. Les Asse-dic ont recalculé, à la baisse, les durées d'indemnisation. Tous les chômeurs ont été volés ainsi de plusieurs mois d'allocation chômage, jusqu'à 23 mois. Ce vol a touché, dès le 1<sup>er</sup> janvier, 180 000 personnes et concernera d'ici 2006

entre 600 000 et 800 000 chômeurs.

L'argumentation des associations de chômeurs est simple : « Les chômeurs ont signé un PARE (Projet d'action d'aide au retour à l'emploi) leur garantissant notamment une indemnisation constante, qui est un contrat. C'est comme si on modifiait unilatéralement votre contrat d'assurance en cours de route. »

Les chômeurs « recalculés », comme s'intitulent eux-mêmes ceux qui attaquent l'Unedic en justice, ne veulent pas laisser passer cette saloperie sans réagir. Ils ont raison.

B.G

## • Arlette Laguiller et Olivier Besancenot à Tours

### Une affluence jamais vue

Lundi 16 février, c'est le Centre de congrès Vinci qui accueillait Arlette Laguiller et Olivier Besancenot à Tours. À 20 h 30, 1100 personnes se pressaient à l'entrée de cette salle de 700 places et, l'amphithéâtre rempli, 300 personnes acceptèrent de suivre le meeting sur des écrans de télévision au rez-de-chaussée.

Ni LO ni la LCR n'avaient jamais réuni autant de monde à Tours, c'est dire si une telle affluence était

enthousiasmante pour tous.

Quand, à la conférence de presse, un journaliste voulut nous épingleur sur le confort du Vinci supposé incompatible avec nos idées, Marie-Paule Collard-Bouteiller, la camarade de la LCR qui conduit la liste dans le département de l'Indre, lui rétorqua qu'il ferait beau voir que les travailleurs doivent toujours se contenter de salles minables ! Cette camarade se chargea ensuite de la première intervention à la tribune, suivie

de Jean-Jacques Prodhomme, conseiller régional LO sortant, et tête de liste en région Centre.

Olivier Besancenot et Arlette Laguiller se succédèrent ensuite, devant un public chaleureux, où de nombreux jeunes côtoyaient des groupes venus des entreprises où travaillent les camarades de LO et de la LCR.

Un succès donc, et le lendemain les premiers échos recueillis dans les entreprises où travaillent nos camarades étaient vraiment enthousiastes.

### Aux côtés des grévistes de DHL

Le site de l'entreprise DHL – géant mondial de transport de colis – à Garonor, près de Paris, est menacé de fermeture. Deux cent quatre-vingts salariés risquent de se retrouver à la rue. Face à ces menaces, après trois jours d'arrêt de travail en janvier, neuf salariés se sont mis en grève de la faim jeudi 12 février, et le reste des salariés du site occupent et bloquent l'activité du centre depuis le 13.

Mardi 17 février, Arlette Laguiller et Olivier Besancenot sont allés exprimer leur solidarité militante et soutenir l'action de tous les salariés du site. Lors de cette visite, très chaleureuse, et très émouvante car les grévistes de la faim, après six jours sans manger, commencent à montrer des signes de fatigue, ils ont pu rencontrer aussi des salariés de DHL Orléans et de DHL Marne-la-Vallée, venus également apporter leur soutien à leurs camarades avant de se mettre en grève à leur tour. L'unité de Lyon a, de son côté, arrêté le travail ce jour-là, et un appel à la grève nationale est lancé dans tout le groupe DHL à partir du 18 février.

Cette situation est le résultat de l'opération de restructuration, à la sauce capitaliste, menée dans le secteur de la distribution des colis. La guerre



fait rage entre les DHL, Mory TNT, UPS ainsi que les services postaux, français et allemands en l'occurrence, directement ou par filières interposées, pour dominer ce secteur. DHL est une marque commerciale qui chapeaute 19 entités juridiques, dont la société Danzas, dont dépendent les sites de Garonor, de Lyon ou d'Orléans.

Et dans la restructuration prévue, il s'agit pour le patronat de faire accepter le recul sur les salaires, les conditions de travail et l'abandon des quelques avantages acquis par les salariés ces dernières années. DHL veut en particulier imposer une clause de mobilité qui lui permette de déplacer les salariés comme elle l'entend, sur tous ses sites, aggravant ainsi les conditions d'existence de tous.

Les salariés de DHL Garonor, qui sont tous en CDI – certains travaillent sur le site

depuis 20, 30 ou même 40 ans – ont montré dans le passé une réelle combativité sur le plan syndical. Il semble que la direction de DHL, dans le cadre de sa réorganisation, veuille en profiter pour tenter de se débarrasser de ces vestiges du passé que sont pour elles les CDI, les conventions collectives, les avantages acquis et accessoirement les militants syndicaux combattifs.

La lutte ne fait peut-être que commencer. Le groupe comprend 12 000 salariés en France (et 71 000 dans le monde, sur 220 pays). Si la mobilisation s'étend, la direction pourrait bien comprendre que sa réorganisation ne doit se faire qu'en adoptant les meilleures conditions de travail et de salaire de chacune des entreprises concernées, et sans précarisation ni mobilité imposée.

## Meetings régionaux LO-LCR

avec Arlette Laguiller, et Olivier Besancenot ou Alain Krivine

### AMIENS

jeudi 19 février à 19 h 30

Salle Valentin-Haüy – Quartier Saint-Pierre  
93, rue Valentin-Haüy (angle bd Beauville)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### CLERMONT-FERRAND

samedi 21 février à 18 heures

Maison du Peuple - place de la Liberté

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### CAEN

jeudi 26 février à 20 h 30

Centre des Congrès - 13, avenue Albert-Sorel

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### MONTPELLIER

samedi 28 février

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### NANCY

dimanche 29 février

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### LILLE

lundi 8 mars

Salle Vauban - Zénith (Grand Palais)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### REIMS

mardi 9 mars

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### BORDEAUX

mercredi 10 mars à 20 h 30

Salle de la Médoquine (Bordeaux-Talence)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### TOULOUSE

jeudi 11 mars à 20 h 30

Salle Jean-Mermoz (près du Stadium)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### NANTES

vendredi 12 mars

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### MARSEILLE

samedi 13 mars

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### RENNES

lundi 15 mars

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### LYON

mercredi 17 mars à 20 h 30

Bourse du travail – place Guichard (Lyon 3°)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### DIJON

jeudi 18 mars à 20 h 30

Espace La Fleuriée rue en Paillery (Dijon – Saint-Apollinaire)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## • Ile de la Réunion

### Une liste Lutte Ouvrière-M.A.R.O.N.

À la Réunion se présente une liste commune Lutte Ouvrière-M.A.R.O.N. (Mouvement pour une alternative réunionnaise à l'ordre néolibéral, mouvement né il y a deux ans et proche de la LCR). Cette liste est donc soutenue par la LCR.

En votant pour cette liste, les travailleurs réunionnais dénonceront la politique du gouvernement Raffarin, le blocage des salaires, les licenciements, la multiplication des

emplois précaires, des temps partiels imposés, la remise en cause des acquis des travailleurs en matière de retraite.

Ils dénonceront aussi tous les cadeaux faits au patronat de l'outre-mer par la gauche et poursuivis par la droite. Ainsi, à la Réunion, la plus grande partie des entreprises bénéficient d'une exonération totale des cotisations sociales patronales dans la limite de 10 à 50 salariés, suivant les secteurs, voire pour la totalité de leurs

salariés dans le tourisme et la restauration.

Les 47 candidats et candidates de Lutte Ouvrière-M.A.R.O.N. sont tous des travailleurs, techniciens, ouvriers, enseignants ou à la recherche d'un emploi. Ils veulent aider les plus défavorisés à se battre pour faire changer les choses, car seule la mobilisation des travailleurs peut faire reculer les patrons et les politiciens à leur service.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Zoom sur le programme « social » du FN

Passons sur le programme anti-immigrés ou sécuritaire du Front National et autres thèmes misant sur les pires préjugés racistes, xénophobes et réactionnaires. La simple vérité et les arguments rationnels pèsent peu en la matière.

Venons-en plutôt au volet « social » de son programme, sur lequel il lance volontiers désormais quelques petites formules qui pourraient faire illusion auprès des travailleurs. En fait, à regarder le détail du programme proposé sur son site internet, on trouve avant tout des mesures destinées à réduire les impôts des « petites » entreprises, et autant de mesures fiscales et aides en tous genres destinées à « protéger nos entreprises » (petites et grandes) de la concurrence internationale. Des mesures en faveur des travailleurs, aucune.

Mais prenons l'exemple précis de ce que propose Marine Le Pen de façon un peu plus concise sur son site internet, pour l'Ile de France où elle se présente aux régionales. Son slogan, c'est « *Lutter contre l'insécurité sociale* ». Dans le chapitre « *Développement économique/Politique de l'emploi* », elle prévoit cinq mesures sous le titre « *Libérer les énergies pour lutter contre l'insécurité sociale* ».

La première vise à aider financièrement les PME-PMI. La seconde vise à diminuer les frais d'emprunts pour les entreprises ayant des « *projets avec créations d'emplois à moyen et long terme* » (autrement dit, subventionner, comme maintenant, le patronat). La troisième, à adapter la « *formation* » au marché du travail (autrement dit mettre l'école sous la coupe des patrons). La cinquième à aider les « *preneurs* » d'entreprise, plus d'autres mesures annexes allégeant les « *contraintes bureaucratiques* » et financières imposées aux entreprises. Une seule, la quatrième, dans ce chapitre expressément destiné, donc, à « *lutter contre l'insécurité sociale* », aborde le problème des licenciements. Et là, miracle, Marine Le Pen propose une mesure qui a comme un petit d'air de « *l'interdiction des licenciements* » proposée par l'extrême gauche. Voilà ce dont il s'agit, in extenso :

« *4 - Interdire contractuellement les suppressions d'emplois dans les entreprises aidées par la Région, sous peine de remboursement immédiat des aides accordées à celles-ci.* »

Interdire, vraiment ? Non. « *Interdire contractuellement* »... Autrement dit, avec l'accord des patrons ! Une contradiction dans les termes... vite résolue : « *sous peine de remboursement immédiat des aides accordées* ». La formulation est alambiquée, mais en lisant attentivement, les patrons peuvent respirer. Cette fameuse mesure « *sociale* », « *quasi gauchiste* » du FN, que l'on retrouve dans ses tracts et

que la presse a relevée, se réduit à une mesure nettement moins radicale. Il ne s'agit pas du tout d'interdire un quelconque licenciement, mais, tout au plus, de faire rembourser les aides accordées... et tout cela contractuellement, avec l'assentiment des patrons, donc avec des arrangements certains.

Cela dit, on pourrait faire observer que c'est déjà mieux que les pratiques actuelles des conseils régionaux qui distribuent des subventions à tout va sans contreparties réelles aux patrons. Mais quand par curiosité on continue d'explorer le site de Marine Le Pen jusqu'au chapitre « *chiffage du programme* », là, surprise : dans la colonne « *économies* », pas un centime d'euro ne figure au titre du remboursement des aides accordées aux entreprises qui ont licencié. Pourtant, ce ne sont pas les exemples qui manquent en Ile de France permettant au FN de faire au moins une estimation. Mais non. Rien. Et si l'on veut mesurer la portée « *sociale* » du programme du FN, mieux vaut examiner directement ce « *chiffage du programme* ». Dans la colonne « *économies* », quatre gros postes, totalisant l'essentiel des dites économies :

1. *Suppression de subvention aux associations sans références (moins de 50 % d'autofinancement) : 10 millions d'euros.*

2. *Suppression des aspects préférence étrangère de la politique de la ville, et politique de la ville déguisée : 30 millions d'euros.*

3. *Suppression de la préférence étrangère dans le logement social : 28 millions d'euros.*

4. *Réduction des coûts de la bureaucratie : 3,8 millions d'euros.*

Bref, la suppression des subventions aux associations, les mesures contre les immigrés et les suppressions d'emplois publics (« *coûts de la bureaucratie* ») font la quasi totalité des mesures d'économies préconisées par le Front National. Pas un euro de remboursé par les patrons qui licencient. Mais des dizaines de millions pris au détriment des travailleurs les plus pauvres pour « *encourager la créativité des entreprises* » dont se targue l'essentiel du programme « *social* » du FN, sous formes de subventions et d'aides de toutes sortes au patronat, petit et grand. « *L'interdiction contractuelle des suppressions d'emplois* » n'est d'ores et déjà qu'une fausse promesse, en témoignent le chiffage de son programme par Marine Le Pen soi-même.

Huguette Chevireau

**Convergences Révolutionnaires n° 31 (Janvier-février 2004)**, bimestriel publié par la Fraction

**Dossier** : Loi Fillon, accords d'entreprise, représentativité... Les syndicats embourbés dans le « dialogue social »

**Articles** : Que peut-on attendre de la campagne commune LO-LCR ? - Sarkozy contrôle l'immigration... Et livre les travailleurs immigrés aux patrons - Réformes, restrictions et agitation dans les universités françaises et allemandes - Belgique : des travailleurs qui aiment trop leur employeur ! - Algérie : le conflit Bouteflika-Benflis - Une tribune du PSTU (Brésil) sur Lula et l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# La marche de « Ni putes ni soumises »

## • À Clermont-Ferrand le 10 février

C'est devant une salle comble que Fadela Amara est intervenue mardi 10 février à Clermont-Ferrand, au nom de « Ni putes, ni soumises ».

Fadela a défendu le droit des femmes et a dénoncé la violence qui existe dans certaines cités, entretenue par une minorité de garçons, ajoutant qu'il lui est intolérable de rester les bras croisés devant la décomposition sociale qui est vécue dans ces quartiers. Elle a notamment dénoncé la montée du chômage et le développement d'un islam intégriste (« le fascisme vert ») qui instrumentalise le voile comme arme politique.

## • À Dijon le 12 février

Après être allée à Chenôve, une des banlieues de Dijon, et après avoir rencontré le maire socialiste de Dijon, Fadela Amara a tenu une réunion le 12 février dans une salle comble devant 500 personnes, dont beaucoup de jeunes filles, certaines voilées, des représentants d'associations ou des animateurs de MJC, des militantes féministes ou plus généralement des militants de gauche et des élus.

Une autre partie de l'assistance était constituée par les associations du milieu immigré : des jeunes des MJC, des animateurs de quartiers et d'associations, et aussi des militants intégristes. Fadela Amara a dénoncé l'abandon, par les autorités, de cités où la population est très touchée par le chômage. Elle a aussi dénoncé la montée de l'intégrisme dans ces quartiers.

Notre camarade Jacqueline Lambert est intervenue et, après s'être présentée - elle est tête de liste LO-LCR aux Régio-

À un jeune qui défendait la port du voile, elle a répliqué : « *J'aurais préféré que ce soit ta sœur qui me le dise* ». Et face à ses accusations comme quoi, grâce à elle, les filles voilées sont traitées de tous les noms, elle a répondu : « *Nous, ce n'est pas seulement de putes que l'on nous traite, mais ce sont des menaces de mort que l'on reçoit ! Mais personne ne me fera taire !* »

L'ensemble de la salle, où l'on pouvait remarquer la présence de quelques jeunes filles voilées, a été impressionné par son intransigeance et a bruyamment manifesté son soutien à sa lutte.

nales -, a raconté comment elle avait vu dans sa cité la dégradation des conditions de vie et de la condition de la femme, enfin la récente apparition du voile. Elle fut largement applaudie.

Des militants intégristes, qui cherchaient visiblement à ne pas apparaître en groupe, sont intervenus individuellement pour défendre le voile : des étudiantes voilées, un jeune français converti, un Africain, un jeune « rappeur » de la MJC de Chenôve. Fadela Amara a réaffirmé son opposition au voile, instrument d'oppression des femmes. Elle a reçu le soutien de féministes qui ont rappelé que les intégristes de toutes les religions s'en prennent toujours aux femmes.

Des incidents au fond de la salle entre intégristes et non-intégristes n'ont pas perturbé le débat et, à la fin, la plupart ont discuté avec Fadela Amara.

# De plus en plus d'enfants pauvres

Selon un rapport du Conseil de l'emploi des revenus et de la cohésion sociale, le CERC, diffusé le mardi 17 Février, un million d'enfants, soit un enfant sur dix, vivent sous le seuil de pauvreté. Celui-ci est évalué en France à 650 euros par mois environ ou 1 170 euros pour un couple avec un enfant. Mais, selon le journal *Le Figaro*, si l'on retenait le critère européen du seuil de pauvreté, ils seraient deux millions.

Le CERC fait le constat, somme toute assez évident, que le chômage dont sont victimes les familles de ces enfants explique cette pauvreté. Les conséquences pointées sont aussi faciles à imaginer. Ces enfants ont plus de problèmes de santé. Ils ont en moyenne, par exemple, deux fois plus de caries que les autres, mais aussi souvent des problèmes de santé bien plus graves, tels des tuberculoses ou des intoxications au plomb ; 85 000 enfants sont touchés par cette dernière affection car ils vivent dans des logements insalubres.

La pauvreté handicape aussi leur scolarité, et donc leur avenir. Le CERC constate qu'en classe de 6<sup>e</sup> « *45 % des enfants pauvres sont en retard contre 24 % pour les autres (classe moyenne) et seulement 12 % pour ceux issus des milieux favorisés.* »

Lorsqu'un patron licencie, ce sont les conditions de vie de toute une famille qui se dégradent et pas seulement celles de la personne licenciée. Et au lieu d'atténuer les inégalités, la politique des gouvernements les accentue, lorsqu'ils suppriment des milliers de postes dans les secteurs de la santé, de la santé scolaire en particulier - les médecins scolaires sont en nombre notoirement insuffisants - ou dans le secteur de l'éducation en général. Le CERC insiste à juste titre sur le fait que « *les familles pauvres n'ont pas la possibilité de recourir à des modes de garde payants* » ce qui contraint bien des femmes, en particulier, à refuser des emplois. Le nombre de places dans les crèches est toujours insuffisant alors qu'il faudrait au contraire les développer partout, et prévoir même d'autres modes de garde, gratuits, adaptés pour toutes les femmes qui travaillent en équipe et qui n'ont aucune autre solution pour leurs enfants.

En attendant, un million de jeunes, dès leur enfance, font connaissance avec la pauvreté, et avec le mépris dans lequel la société des riches.

Aline RETESSE

## Le président israélien en France Contorsions chiraquiennes

Les médias se sont largement fait l'écho de la visite rendue par le président israélien, Moshe Katzav, à Chirac, la première visite d'un président israélien depuis quinze ans.

Le consensus a baigné cette rencontre, Chirac exprimant sa « *détermination sans faille* » à combattre l'antisémitisme, le dirigeant israélien le remerciant de son « *approche sur ce thème particulièrement douloureux* », même s'il est évident que le dirigeant israélien pas plus que son homologue français ne croient à une réelle poussée de l'antisémitisme en France. Mais c'est de bonne guerre. Pour Chirac, de telles déclarations sont l'occasion de se concilier la sympathie de l'électorat juif qui serait, paraît-il, inquiet et puis c'est surtout le moyen de montrer au représentant israélien qu'il n'est pas question de se brouiller avec son pays. Il faut ménager les relations économiques que la France entretient avec Israël et qui pourraient se développer à l'avenir...

Ces déclarations n'ont d'ailleurs pas empêché Chirac d'exprimer, quelques jours avant la visite de Moshe Katsav, ses réserves sur le Mur que construit l'État israélien depuis juillet 2002, parce que celui-ci ne serait « *pas conforme au droit international* ». Avec ce Mur, deux cent mille Palestiniens et cinquante cinq villages vont se retrouver isolés de leurs terres et poussés à l'exil, Jérusalem-Est sera totalement séparé du reste de la Cisjordanie et la viabilité d'un État palestinien dans de

telles conditions est complètement compromise. Mais si Chirac fait mine de dénoncer cette situation, ce n'est pas parce qu'il se sent touché par le sort du peuple palestinien. Pas plus qu'il ne s'est jamais senti touché par la situation du peuple irakien l'année dernière.

Chirac veut se poser en partisan et même en artisan de la paix aux yeux de l'opinion publique, pas seulement en France mais aussi dans de nombreux pays, notamment dans le Tiers-Monde et en particulier dans le monde arabe. Il y a tout juste un an, il s'est taillé une place de champion de la paix, quand a éclaté la guerre en Irak, en se présentant comme un chef d'État résolu, dans le camp européen, à refuser les diktats de l'impérialisme américain. En réalité, le choix des dirigeants français de ne pas faire la guerre en Irak dérivait d'un calcul dans lequel n'intervenaient pas plus les intérêts du peuple irakien que ceux des peuples palestinien et arabes. Chirac a seulement jugé que l'impérialisme français avait plus à gagner à ne pas participer à une guerre décidée d'emblée par les États-Unis et qu'il valait mieux pour la bourgeoisie française ne pas se lancer dans une telle aventure dont elle serait loin de tirer les bénéfices exclusifs.

Les réelles motivations de Chirac sont à chercher au-delà de ses démonstrations à l'usage de la galerie, qui ne sont pas nouvelles. Ainsi, en février 2002, lors d'un sommet africain, il s'était enflammé en

déclarant qu'il n'était « *pas moralement acceptable* » que le fossé continue de se creuser entre les pays riches et les pays pauvres et s'était indigné de ce que les pays riches aient « *délaissé* » l'Afrique ! Il faut oser, lorsqu'on représente un impérialisme ayant bâti sa richesse sur le pillage du continent africain ! L'impérialisme français a toujours considéré l'Afrique comme son pré carré et n'a jamais hésité à porter secours aux dictatures les plus réactionnaires et les plus sanglantes. La France a fait intervenir ses troupes au Tchad, au Zaïre ; elle a armé le bras des assassins en 1994 au Rwanda, porte une grande part de responsabilité dans ce véritable génocide qui a fait plus de huit cent mille morts. Aujourd'hui, l'armée française vient prêter main-forte au dictateur Laurent Gbagbo, en Côte-d'Ivoire, qui par sa démagogie ethniste sur « l'ivoirité » a contribué à plonger le pays dans la guerre civile !

Chirac joue au prédicateur pacifiste pour donner une certaine image de la France, d'autant plus facilement que cela ne l'engage à rien. Quelques paroles à l'adresse de l'opinion arabe, quelques autres à l'adresse d'Israël, quelques déclarations démagogiques sur l'Afrique ne sont que le meilleur moyen pour ce bonimenteur de défendre les intérêts et les calculs des trusts français, tout aussi avides que les autres quand il s'agit de dépouiller les peuples de la planète.

Dominique MATHIEU

## Sport ou spectacle ?

La mort du champion cycliste italien Marco Pantani relance une fois de plus le débat sur le dopage et autres magouilles qui, selon les commentateurs, gangrènent le sport. Comme si les démonstrations des athlètes dits de haut niveau comme Pantani relevaient véritablement du sport !

Qu'on y soit sensible ou pas, c'est une banalité de dire que ce qui prime n'est pas le plaisir de la compétition que l'on pratique, mais qu'il s'agit avant tout d'un spectacle, dont les organisateurs sont des sponsors intéressés qui utilisent les sportifs comme des hommes sandwiches. Chaque partie de leur équipement, de la culotte au maillot, est utilisée et monnayée pour vanter tel ou tel produit. Leurs muscles, leurs aptitudes, leur habileté et leur talent servent de faire-valoir à une ou plusieurs marques.

Que dans un tel contexte tout soit fait, même ce qui est illégal, pour permettre au champion de se dépasser, et même de dépasser les limites de ce que lui autoriserait son organisme afin qu'il puisse sortir du lot, relève de cette logique. Il faut être le premier, même pas pour le plaisir – contestable – d'être avant l'autre, mais pour se faire payer – pour se vendre – le plus cher possible durant la courte période de la vie où l'on a suffisamment de possibilités physiques pour se maintenir au-dessus du lot.

Il y a bien longtemps que la prétendue loi du sport a cédé la place à cette loi du fric. D'autant qu'avec le développement des moyens de diffusion, la télévision en particulier, le champ des spectateurs s'est considérablement élargi. Désormais, ce sont les règles de la télévision qui président aux horaires des compéti-

tions, choisis pour être retransmis aux meilleurs créneaux horaires, et aux emplacements publicitaires habillant les panneaux qui entourent les stades.

Le sport de haut niveau, dont on parle, c'est cela, et surtout cela. Mais c'est aussi ce miroir aux alouettes qui offre à tous ceux qui rêvent de sortir de leur condition, l'espoir, et pour beaucoup l'illusion, de pouvoir accéder au monde de la célébrité et entrer dans celui des riches. Mais pour un qui réussit – et souvent à quel prix ! – combien de tâcherons y laissent souvent leur santé, et quelquefois leur vie ?

Mais peut-il en être autrement dans une société régie par la concurrence entre ceux qui veulent faire de l'argent au plus vite et le plus possible, dans un monde où l'individualisme est érigé en suprême vertu ?

J.P.V.

## Émissions avec Arlette LAGUILLER

### Vendredi 20 février

Sur LCI, à 18 heures, Arlette LAGUILLER participera au débat animé par Pierre-Luc Séguillon avec les principales têtes de liste d'Ile-de-France.

### Dimanche 22 février

A 18 h 30, elle sera l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI.

### Lundi 23 février

Sur BFM à 8h14, elle sera l'invitée du matin

### Mardi 24 février

Sur France 2, à 7 h 40, elle sera l'invitée des *Quatre Vérités*  
Sur FR 3, après *Soir 3*, elle sera l'invitée de *France-Europe-Express*

### Jeudi 4 mars

Sur RTL, à 19 heures, elle participera au débat entre les têtes

de listes d'Ile-de-France

### Vendredi 5 mars

Sur RFI, à 8h15, elle sera l'invitée du matin  
Sur I-Télé, à 9 h 30, elle sera l'invitée de *I-Politique*

### Lundi 8 mars

Sur France Inter, à partir de 8 h 10, elle sera l'invitée de Stéphane Paoli

### Mardi 16 mars

Sur FR3-IDF, après *Soir 3* elle participera au débat entre les têtes de liste d'Ile-de-France  
**Par ailleurs, sur RTL, Olivier BESANCENOT sera, le lundi 23 février, à 18 h 30 l'invité d'un débat avec Marine Le Pen.**

(Toutes ces programmations peuvent être modifiées indépendamment de notre volonté)

## Les réunions publiques LO-LCR dans les départements

• **SAINT-ETIENNE**  
Jeudi 19 février à 18 h 30  
Bourse du Travail - Cours Victor Hugo  
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale, André Moulin et Hélène Millot

• **ANGERS**  
Mardi 24 février à 20 h 30  
Salle Thiers, rue Thiers  
avec Boris Vigneault et Marie-Louise Dupas

• **CHAMBÉRY**  
Mercredi 25 février à 18 h 30  
Espace Pierre Cot -quai des Allobroges  
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale, Pascal Subtil et Claude Detroyat

• **SAINT-BRIEUC**  
Jeudi 26 février à 20 h 30  
Maison du peuple  
avec Françoise Dubu, tête de liste régionale, Martial Collet, tête de la section départementale des Côtes-d'Armor  
TRAPPES (Yvelines)  
Vendredi 27 février à 20 h 30  
Salle J.B. Clément

Rue Eugène-Pottier (quartier des Merisiers)  
avec Céline Dumoulin, tête de la section départementale des Yvelines  
Alain Luguet

• **GRENOBLE**  
Vendredi 5 mars à 20 h 30  
Maison du tourisme - rue de la République  
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale, Patrick Seris et Chantal Gomez

• **CHALON-SUR-SAÔNE**  
Mercredi 10 mars à 20 h  
Maison des syndicats  
avec Jacqueline Lambert, tête de liste régionale et Pascal Dufraigne, tête de la section départementale de Saône-et-Loire

• **ANNECY**  
vendredi 12 mars à 20 h  
Salle Martinet - 15, avenue des Isles  
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale, Jean-Paul Macé et Maryse Creveau

## Les réunions publiques de Lutte Ouvrière

• **OYONNAX (Ain)** mercredi 18 février à 19h  
Centre culturel Aragon -place Georges-Pompidou  
avec Yves Petiot

• **ANNONAY (Ardèche)** samedi 21 février à 11h30  
Salle Voûtée -rue Guironnet  
avec Bruno Perrodin

• **ROMANS-SUR-ISÈRE (Drôme)** mardi 24 février à 19 h  
Maison des syndicats  
avec Arlette Couzon

• Haïti

# La population victime des affrontements

Le 16 février, une semaine après la prise de la ville de Gonaïves par des rebelles (en fait des « chimères », des gangs ayant retourné leurs armes contre leur ancien patron, Aristide), la ville de Hinche, située dans le centre d'Haïti et à proximité de la frontière avec la République Dominicaine, a également échappé au contrôle du gouvernement.

Les policiers de la ville n'ont pratiquement pas opposé de résistance aux assaillants constitués d'anciens militaires exilés avec à leur tête Louis-Jodel Chamblain, l'un des chefs des paramilitaires sous la dictature du général Raoul Cédras, qui renversa le premier gouvernement d'Aristide en 1991. Alliés aux bandes armées qui contrôlent désormais Gonaïves et une bonne partie du nord d'Haïti, Chamblain et ses hommes menacent de marcher sur la capitale Port-au-Prince pour destituer le gouvernement. En attendant, le « Front de résistance de l'Artibonite », comme ils se nomment, s'attaque à la population d'une zone s'étendant de Gonaïves à Saint-Marc, en débordant sur le plateau central, population qui est rançonnée et victime des affrontements.

À Hinche, certains habitants ont acclamé en libérateurs les paramilitaires qui venaient de chasser une police honnie pour ses exactions, mais dans les autres villes, et notamment dans les quartiers populaires de Port-au-Prince, la population est bien plus réservée. Si beaucoup de personnes ne supportent plus la corruption et l'incurie du régime d'Aristide, ni le climat de terreur qu'entretiennent sa police et ses « chimères », elles craignent également de voir revenir les partisans de l'ex-dictature militaire, réfugiés en grand nombre en République Dominicaine.

De son côté, l'opposition politique, tout en déclarant son soutien à la population du Nord qui réclame le départ d'Aristide, s'est démarquée du mouvement armé de Gonaïves. Mais elle ne parvient pas plus que l'opposition armée à rallier les classes populaires. Il est vrai qu'elle réunit un ramassis de politiciens, compromis avec le régime de Duvalier comme avec les dictatures qui se sont succédé depuis sa chute, et des représentants d'un patronat connu pour son avidité, son intolérance à l'égard des



La police de Port-au-Prince fait la chasse aux manifestants, le 15 février.

organisations ouvrières et la violence de ses méthodes. André Apaid, coordonnateur du Groupe des 184, met en avant le « caractère pacifique de la mobilisation anti-Lavalas (nom du parti des aristidiens) », mais ce pacifisme, ses comparses de la « société civile », les patrons, ne l'appliquent pas dans les entreprises qu'ils dirigent, où ils continuent à exploiter les ouvriers pour des salaires dérisoires, inférieurs à 2 euros par jour.

Quant à Aristide, toujours soutenu par Washington, il s'accroche au pouvoir, décidé à tenir jusqu'au terme de son mandat présidentiel, prévu en 2006. Dans les zones où ses partisans contrôlent la situation, comme le département de l'Ouest et la région de Port-au-Prince, la population est sous la menace des chimères qui quadrillent les quartiers.

Dans l'immédiat, c'est surtout le chaos qui règne sur une bonne partie de ce pays, le plus pauvre des Amériques. À Port-au-Prince, l'université et de nombreuses écoles sont fermées depuis les exactions commises par les partisans d'Aristide début décembre à la faculté des Sciences humaines. L'hôpital général est à moitié déserté. Dans les rues défoncées, encombrées d'immondices, les moyens de transport collectifs ont quasiment disparu. Se sentant de plus en plus isolés, les partisans d'Aristide traquent avec encore plus de haine et de violence les

manifestants, les étudiants, plus généralement ceux qu'ils supposent être des opposants. Dans les bidonvilles, les chimères multiplient les rackets et les actions de représailles, mitraillant les maisons et tabassant les opposants.

Quant à la population pauvre, elle s'enfoncé chaque jour un peu plus dans la misère. Certaines ONG redoutent même un désastre humanitaire dans les provinces du Nord ; la situation qui était précaire est devenue catastrophique, la seule route d'accès pour les denrées et le carburant étant coupée à Gonaïves. Le chômage frappe la majorité du pays et les maigres salaires ne permettent même pas d'acheter les produits de premières nécessités, d'autant que les prix flambent. Ainsi, alors que le salaire journalier tourne autour de 76 gourdes, il en faut 20 pour avoir deux tomates, trois oignons ou trois bananes. Le délabrement

de l'État et des services publics est encore plus visible en province : routes inexistantes, absence de centres de soins et de médicaments, populations privées d'eau et d'électricité... Récemment, le maire d'une petite ville côtière du nord expliquait ainsi son impuissance : « Les recettes fiscales de la commune atteignent à peine 250 dollars par an et, depuis trois ans, je n'ai touché aucune subvention de l'État. La crise politique actuelle ne change pas grand-chose ».

Malheureusement, si ce n'est sûrement pas du côté d'Aristide que les classes pauvres peuvent attendre des solutions, elles ne peuvent pas plus en attendre de l'opposition officielle, ni des bandes armées qui sont en train de profiter des faiblesses de l'appareil d'État haïtien pour se tailler des fiefs et développer leurs trafics.

Roger MEYNIER

## Pas de cette misère chez eux !

Vu la situation, les gouvernements américain, canadien et français ont demandé à leurs ressortissants de quitter Haïti.

Dans le même temps, les gardes-côtes américains ont déclaré être mobilisés et ont prévenu que leur base de Guantanamo, à Cuba, est de nouveau prête à accueillir des centaines de boat-people. Ils essaient ainsi de dis-

suader les pauvres d'Haïti qui voient dans le chemin de la mer une issue possible à leur situation devenue intenable.

Alors que les nantis quittent le pays, les bourgeoisies de Saint-Domingue, des États-Unis et du Canada dressent un cordon de sécurité pour empêcher les pauvres de quitter Haïti par tous les moyens.

## Non à l'extradition de Cesare Battisti

Mardi 10 février, l'écrivain Cesare Battisti a été arrêté à son domicile par des policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT), et il risque à tout moment d'être extradé en Italie.

Cesare Battisti avait fait partie d'un mouvement d'extrême gauche préconisant la lutte armée, dans l'Italie des années soixante-dix qui vit les actions terroristes des Brigades Rouges d'une part, celles de mouvements d'extrême droite d'autre part. Si ces derniers ne furent guère inquiétés, en revanche, les militants d'extrême gauche soupçonnés d'avoir des sympathies pour les Brigades Rouges, ou même ceux qui, sans jamais passer aux actes, se déclaraient favorables à la violence politique, furent poursuivis par la justice et condamnés à de lourdes peines. Ce fut le cas de Cesare Battisti, condamné à la prison à perpétuité, en son absence, sur le témoignage de « repentis » à qui la justice italienne promettait l'indulgence s'ils chargeaient d'autres inculpés. Un procès placé dans le cadre des lois d'exception qui aggravent les peines pour des délits relevant de « tentative d'insurrection contre l'État », et un procès manifestement truqué, où l'on voyait Battisti commettre, le même jour et à la même heure, des assassinats à Venise et à Milan !

Cesare Battisti est maintenant un écrivain qui vit en France depuis 1990. Il avait raconté son parcours politique dans un de ses romans, assumant ses actes passés, mais il avait renoncé à toute activité politique.

Ainsi, pour complaire à Berlusconi, le gouvernement français revient une nouvelle fois sur les engagements pris en 1985 envers les exilés italiens, qui avaient reçu l'assurance de pouvoir rester en France s'ils renonçaient à la lutte armée. Après avoir extradé en août 2002 Paolo Persichetti, professeur à l'université de Paris-VIII, il s'appête à remettre à la justice italienne un homme qui, bien qu'ayant depuis longtemps tourné la page et malgré les incohérences d'un procès monté de toutes pièces pour l'accuser, risque de finir ses jours en prison.

Cesare Battisti ne doit pas être extradé !



• Russie

# Un drame « ordinaire »

La catastrophe du parc aquatique Transvaal de Moscou aurait fait une trentaine de morts et bien plus de blessés. Ce bilan n'est sans doute pas définitif car des tonnes de verre et de poutrelles y ont enseveli un nombre inconnu de baigneurs auxquels on avait vanté l'exotisme des tropiques (de pacotille) au cœur de l'hiver russe.

Comment auraient-ils pu imaginer que cette construction, flambant neuve, allait céder sous le poids de... la neige ! Cela paraît incroyable dans ce pays où l'hiver dure six bons mois et où tenir compte d'un enneigement abondant, ce qui s'apprend dès le plus jeune âge, devrait relever du b.a.-ba du métier d'architecte et de promoteur.

Les autorités ont commencé par affirmer qu'un tel accident était exceptionnel. C'est un fait, et c'est heureux, que les immeubles publics ou d'habitation moins récents que l'on voit dans les villes russes, même s'ils présentent bien des défauts, ne connaissent pas celui-là.

Seulement voilà, le bâtiment est devenu, comme bien d'autres choses en Russie, affaire de margoulin cherchant à faire le plus

d'argent possible, au plus vite et à tout prix. Y compris au prix de la peau d'autrui.

Devant l'ampleur de cette catastrophe sinistrement spectaculaire en plein Moscou, les autorités ont dû se décider à suspendre la licence de l'entreprise qui avait édifié le Transvaal Park et celles des deux architectes auteurs du projet. Dans la foulée, la presse a distillé des informations sur les économies faites par le constructeur, une société non pas russe mais turque qui avait emporté le contrat en tirant les

coûts au maximum. La référence n'est pas rassurante, quelques jours après qu'à Konya, en Turquie, un immeuble de onze étages s'est écrasé comme une crêpe sur ses habitants, là aussi parce que le constructeur a économisé sur les matériaux.

Cela n'a pas empêché le premier propriétaire du Transvaal Park de Moscou, non inculpé mais qui ne pouvait pas ignorer la situation réelle, de revendre presque aussitôt ce parc, en empochant ses bénéfices.

Les autorités ont beau dire,

cette affaire pourrait n'être exceptionnelle que tant que d'autres du même genre n'ont pas (encore) éclaté. La construction, surtout dans les grandes villes, obéit en effet de plus en plus aux mêmes règles. Partout, sur les chantiers, grands comme petits, on trouve des travailleurs au noir, des « immigrés » d'anciennes Républiques de l'Union soviétique, exploités de façon effroyable, qui sont généralement « logés » dans le bâtiment même qu'ils construisent, même en hiver, et qui évitent

d'en sortir de peur d'être pris dans une rafle de police, celle-ci rackettant sans pitié les clandestins. Quant aux architectes et aux autorités délivrant les permis de construire, bien souvent ils se contentent d'apposer leur cachet sur n'importe quel projet qu'on leur présente, en échange d'un pot-de-vin proportionnel à la valeur estimée de la construction.

Autant dire qu'un tel système ne fonctionne qu'avec la complicité rémunérée des autorités, à tous les niveaux : police, sécurité civile, mairies, ministère du Logement, services de l'urbanisme, de la voirie, etc. Cette fois-ci, il a bien fallu trouver quelques coupables. Mais vu le nombre et la taille des complicités dont ils ont forcément disposé, il serait illusoire d'attendre que l'enquête promise par le maire de Moscou débouche. Et d'ici au prochain drame, les autorités peuvent se dire que la population aura oublié cette affaire : il y en a tellement, et dans tant de domaines, comme celui des médicaments dont la presse a annoncé, en janvier, que 80 % de ceux vendus en Russie sont contrefaits...

P.L.



• Espagne

# Avant les élections de mars

Les élections législatives auront lieu en Espagne le 14 mars, mais voici bien longtemps que la campagne électorale a commencé.

À droite, José Maria Aznar, leader du Parti Populaire (PP) et chef du gouvernement depuis huit ans, a annoncé son retrait de la vie politique espagnole et désigné son successeur, Rajoy, avec lequel il mène campagne.

À gauche, le PSOE (Parti Socialiste), a trouvé depuis quelques années avec Zapatero un successeur à Felipe Gonzales qui, de 1982 à 1996, avait mené une politique antiouvrière restée dans bien des mémoires. Même si le programme du PSOE se distingue fort peu de celui de la droite (lutte contre l'insécurité, aides aux entreprises, etc.), le PP paraissait en perte de vitesse tant sa politique était rejetée par la rue.

En juin 2002, des millions de travailleurs avaient manifesté pour protester contre le « decretazo », décret s'attaquant aux droits des chômeurs et suppri-

mant les aides aux journaliers andalous.

Pendant un an, les manifestations contestant la politique du PP se sont multipliées : contre la réforme universitaire, contre l'absence de réaction du gouvernement à la suite de la pollution des côtes galiciennes par le pétrolier *Prestige* et contre l'alignement de l'Espagne aux côtés des États-Unis dans la guerre impérialiste contre l'Irak.

Mais, le 25 mai 2003, lors des élections municipales, le PP augmentait son nombre global de voix et gardait toutes ses municipalités, à l'exception de Séville. Les récentes élections régionales de Catalogne confirmaient la perte de voix des socialistes. Si le PSOE a pris la direction de la Catalogne, succédant aux nationalistes de droite Convergence et Union, c'est en faisant alliance avec Izquierda Unida (groupement autour du PC) et surtout Esquerra Republicana Catalana (un parti nationaliste catalan en forte progression électorale).

Le slogan du PSOE est

devenu : « *Pour une Espagne plurielle* » car il ne peut l'emporter qu'en cherchant l'alliance des groupes nationalistes, une union qui lui a donné la direction, non seulement de la Catalogne, mais aussi de l'Andalousie...

Le PP a entamé, lui, une campagne sur le thème de « l'unité et la grandeur de l'Espagne », grand pays défenseur des libertés contre le terrorisme aux côtés du grand frère américain, contre ceux qui veulent démembrer le pays, les nationalistes et leurs alliés socialistes. La politique d'attentats terroristes de l'ETA au Pays Basque lui permet de solidariser une bonne partie de l'opinion derrière sa politique réactionnaire. Le gouvernement espagnol a interdit Batasuna, le parti nationaliste proche de l'ETA et menace de prison le dirigeant du gouvernement basque et leader du grand parti nationaliste basque, le PNV, parce qu'il veut organiser un référendum sur l'autonomie du Pays Basque.

Dans ce débat, Izquierda Unida (le PC entouré de petits

groupes qui le font apparaître comme un mélange de Verts, de pacifistes et de sociaux-démocrates) apporte un appui critique au PSOE. En 1996, IU qui s'opposait à tout accord avec le PSOE avait obtenu 10,54 % des voix aux élections générales. Ses alliances locales avec le PSOE lui permettront-elles de faire mieux ? Rien n'est moins sûr puisqu'en 2000 il n'avait obtenu que 5,46 % des voix. Mais cela convient peut être aux notables d'IU, assis dans les fauteuils régionaux aux Asturies, au Pays Basque, en Andalousie, aux Baléares et en Catalogne.

La classe ouvrière est la grande absente du débat. Et pourtant, elle subit de plein fouet les fermetures d'usines, les restructurations, la perte de pouvoir d'achat, le travail précaire.

Quelques jours après les élections en Catalogne, plusieurs entreprises importantes annoncèrent leur fermeture : Philips, Samsung, Lear, Miniwat, Printer. C'est plusieurs milliers d'emplois qui allaient disparaître. Le tout

nouveau gouvernement « de gauche » de Catalogne a réagi en disant qu'il risquait de ne plus commander de matériel à Samsung !

En Andalousie, après l'annonce de la fermeture d'Altabas (la Tabacalera), ce sont les suppressions de postes dans les chantiers navals qui continuent. Et dans tout le pays, des milliers de postes de travail sont supprimés chaque mois.

À cela s'ajoute le développement du travail précaire qui, dans des régions comme l'Andalousie, est la règle pour tous les jeunes. Les hausses de prix ces derniers mois ont été spectaculaires : 7,5 % pour les aliments frais en un an, 10 % sur le pain.

Dans cette campagne électorale, il manque un parti ouvrier appelant à renforcer et unifier les luttes, à aller au-delà des coups de colère qui éclatent ici et là, comme aux chantiers de Cadix récemment, et qui mette en avant un véritable programme de défense du monde du travail.

• P&O FERRIES

# Grève contre les licenciements

Le port de Calais, qui est le deuxième port de voyageurs d'Europe, connaît en ce moment des restructurations qui se traduisent par des attaques contre les salariés : 32 dockers ont été licenciés ; la direction de SeaFrance (compagnie de ferries transManche, filiale de la SNCF) parle de 300 travailleurs en sureffectif ; P&O Ferries (compagnie de ferries transManche, filiale de la multinationale britannique P&O) a annoncé en novembre 2003 quelque 700 licenciements de salariés anglais et français. Les suppressions d'emplois sur le port sont d'autant plus drama-

tiques qu'elles s'ajoutent localement à la fermeture de Lu-Danone et aux centaines de licenciements à Alcatel.

À P&O Ferries, l'annonce des 700 licenciements (dont 25 marins et 31 sédentaires du côté français) a choqué les salariés. L'entreprise a fait 45 millions d'euros de profits en 2002. Mais la direction dit que l'année 2003 a été moins bonne et qu'elle se doit de licencier pour maintenir son niveau de rentabilité.

En plus, les licenciements doivent permettre 22 millions d'euros d'économies annuelles et donc de profits pour les actionnaires. Quand on sait que

le prix prévu des licenciements est également de 22 millions d'euros, cela veut dire que, pour P&O, licencier 700 salariés est un investissement juteux qui s'amortit en un an. Licencier, ça rapporte plus et plus vite que de transporter des voyageurs et des camions sur les ferries.

Mercredi 11 février, la quasi-totalité des salariés du côté français se sont mis en grève, du jamais vu depuis des années. La grève a bloqué le trafic pendant huit heures et les bateaux repartaient presque à vide. Une première réaction au cynisme et à la soif de profits des actionnaires.

• Reims-Aerospace (Marne)

# Nouveau plan social : encore soixante suppressions d'emplois

Moins d'un an après le plan de reprise qui avait vu près de 150 emplois supprimés en mars 2003, l'actionnaire de Reims Aerospace, Ventana, a déclenché une nouvelle procédure de plan « social » : il envisage de supprimer 60 postes sur les 247 restants. Mais comme l'année dernière, il n'est pas dit que les travailleurs se laissent faire.

Mardi 10 février, la direction a annoncé ses véritables intentions

quant à la suppression d'une soixantaine de postes. Dès le début janvier, l'actionnaire Ventana était venu expliquer au personnel que son groupe avait fait des pertes en investissant dans Reims-Aerospace et qu'il « fermait le robinet », c'est-à-dire qu'il n'investirait plus rien dans l'entreprise. La direction a alors prétendu qu'elle n'avait pas de « solution » et que c'était au personnel d'en trouver. Concrètement dans l'usine, cela a signifié que certains chefs proposaient que des heures supplémentaires soient effectuées gratuitement par les ouvriers, que le transport jusqu'à l'usine soit sup-

primé, ou encore que les repas à la cantine soient payés plus cher par les travailleurs. Cela s'est aussi traduit par la demande de subventions de Ventana aux pouvoirs publics. La Mairie de Reims s'est d'ailleurs montrée prête à racheter les murs de Reims-Aerospace contre un loyer modique. De son côté, le Conseil régional a proposé de nouvelles aides au patron, alors que ce dernier n'a même pas honoré les promesses qu'il avait faites aux licenciés de mars dernier.

Après cinq semaines de « concertation », la direction a finalement annoncé une soixantaine de

• Métro de Toulouse

# Chantier dangereux

Saos Dodin, entreprise qui a participé au chantier du tunnel sous la Manche, a décroché le marché du métro toulousain et s'est installée dans la région le temps du contrat. Elle élabore des pièces en béton pour les parois des tunnels (voussoirs) et employait quinze personnes sur le site, dont huit intérimaires.

Pour le déplacement des voussoirs une fois moulés, la direction a fait installer sur le site un pont équipé d'une cabine, d'où pilotait un opérateur. La nuit du 14 au 15 janvier 2004, ce pont s'est effondré. Le vent aurait paraît-il soufflé trop fort !

Si ce montage d'acier de plusieurs tonnes était tombé pendant son utilisation, on imagine facilement les dégâts, car la cabine du conducteur s'est retrouvée complètement écrasée sous le pont

effondré. L'opérateur aurait eu peu de chances de s'en sortir, sans compter les ouvriers qui pouvaient être amenés à circuler autour.

Cet accident s'était pourtant déjà produit sur un autre chantier de cette société.

Saos Dodin prévoyait un chantier de deux ans environ, le temps de l'installation des voussoirs, qui devait arriver à son terme normalement au mois de mars 2004. Après cet accident, les intérimaires se sont vus remerciés et les embauchés mutés sur d'autres chantiers.

Voilà comment des sociétés, qui ont pourtant largement les moyens, ont mis en péril la vie des ouvriers, comme d'habitude, pour mieux rentabiliser leurs installations.

suppressions d'emplois, dont près de la moitié au secteur des machines-outils et de leur entretien.

Vendredi 13 février, les deux équipes des machines-outils ont cessé le travail pour aller demander des comptes sur leur sort au patron de Reims-Aerospace, car celui-ci prétendait qu'il y aurait des repreneurs. Mais qui dit repreneur des machines ne dit pas repreneur des emplois qui vont avec ! En fait, ce fut surtout l'occasion de révéler qu'il était possible qu'il n'y ait pas de repreneurs, le directeur n'ayant pas voulu dire leur nom et encore moins s'ils reprendraient les emplois. Pour finir, le patron coupait court aux questions en affirmant qu'il se débarrasserait de toute façon des machines-outils et de leur entretien, quelles qu'en soient les conditions.

Du coup, lundi 16 février, l'équipe du matin des machines-outils a décidé de s'adresser à l'ensemble du personnel par un tract. Distribué par les travailleurs de ce secteur eux-mêmes, ils y dénonçaient les intentions de la direction, relevaient que Ventana était en train de découper l'entreprise morceau

par morceau, que tous les travailleurs de l'usine devaient donc se sentir concernés par ce nouveau plan de licenciements et qu'il fallait se mettre tous ensemble dans l'action. Tous les travailleurs qui rentraient étaient contents d'un tel comité d'accueil ! Lors des discussions entre salariés qui suivirent, la décision fut prise de cesser le travail le lendemain à l'occasion de la réunion du Comité d'entreprise qui allait ouvrir la procédure de plan social.

A l'heure dite, presque toutes les équipes de production ont débrayé. Et malgré les injonctions d'un représentant de la CGT qui appelait à se limiter à un débrayage « symbolique » d'un quart d'heure, la plupart des salariés se sont attardés au rassemblement, sous les fenêtres de la direction.

Bien sûr, ce n'est qu'un début. Mais il faut s'attendre à ce que, comme l'année dernière, les salariés de Reims-Aerospace se mobilisent contre ce nouveau plan de licenciements.

Correspondant LO

• Alstom-Rateau La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

# La mobilisation continue contre les licenciements

Comme nous l'écrivions la semaine dernière, les travailleurs d'Alstom-Rateau à La Courneuve en Seine-Saint-Denis ont continué de manifester contre les licenciements annoncés par leur direction.

Jeudi 12 février, les salariés des trois établissements du site (Rateau, Customer et LCA) sont allés manifester au siège d'Alstom, rue Kléber. Les premiers arrivés, vers 7 heures du matin, ont trouvé une rangée de policiers devant chacune des entrées du bâtiment. Les employés devaient montrer patte blanche pour pouvoir franchir le cordon de police et de vigiles et

rejoindre leur poste de travail.

Un peu plus tard, avant l'arrivée du gros des manifestants, des barrières ont été dressées devant les portes. Cela ne nous a pas empêchés de nous faire entendre. Nous étions près de 200 à crier « Non aux licenciements ! » sous les fenêtres de la direction générale. L'avenue Kléber a été bloquée durant deux heures, le temps d'attendre la délégation reçue par la direction.

A notre retour à La Courneuve, les discussions ont continué et le travail n'a pas vraiment repris. Le lendemain, une information syndicale était convoquée par la CGT et la CGC qui ont fait

le compte-rendu de l'entrevue de la veille et des derniers Comités centraux d'entreprise tenus à l'usine Alstom de Belfort. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'en est pas sorti grand-chose de nouveau. La direction maintient ses projets et... les licenciements.

Mardi 17, en début d'après-midi, la direction de Rateau recevait une délégation CGT-CGC. Nous nous sommes invités à 80 dans le bureau contigu à celui du directeur. Un huissier puis trois voitures de police sont arrivés : voilà la réponse de la direction à nos inquiétudes.

La vue de ces quelques unifor-

mes, plus à leur place aux carrefours que dans une entreprise, a déclenché un tollé parmi les grévistes. Il y en a effectivement assez qu'Alstom fasse appel à la police quand nous lui demandons les comptes qu'elle nous doit ! Les voyous ne sont pas les travailleurs qui défendent leur emploi, mais les gros actionnaires, les banques, qui décident à l'abri des regards de jeter des milliers de travailleurs à la rue !

Nous avons quitté les lieux à 18 heures. D'autres rendez-vous suivront, le premier dès mercredi 18.

Correspondant LO

• Les retraites d'EDF au secours du budget de l'État

# L'État s'empare des retraites



Alors que le déficit du budget de l'État continue de se creuser, on a appris que le gouvernement aurait trouvé un artifice pour réduire ce déficit dans le budget de 2005. Il s'agirait tout simplement de transférer à son crédit l'argent provisionné pour le paiement des retraites des agents d'EDF.

On sait qu'il y a un an, EDF et GDF décidaient de considérer comme entériné le « relevé de conclusions » sur les retraites que la majorité du personnel venait pourtant de rejeter par référendum, au motif que trois syndicats (minoritaires) l'avaient signé. Ce texte litigieux, bien que formellement

avalisé, n'était cependant pas, jusqu'à présent, rentré en application, la direction attendant sans doute des jours meilleurs.

Le « relevé de conclusions » prévoit, entre autres, que les retraites ne seront plus payées par EDF et GDF, mais par la Sécurité sociale (ou au moyen d'une caisse « adossée » à la Sécu). Seulement le personnel d'EDF et GDF a cotisé constamment, mois après mois, pour la retraite. Si c'est la Sécurité sociale qui prend le relais, celle-ci devrait donc logiquement récupérer le montant des cotisations passées. Mais comme ce montant est énorme, ni EDF ni GDF n'entendent déboursier tout ce qu'elles devraient en termes comptables : il est prévu qu'EDF et GDF s'en tirent en versant une « soule » de quelques milliards d'euros pour solde de tout compte avec la Sécurité sociale. Une grosse somme certes, mais

très inférieure à la totalité des provisions pour retraites auxquelles ont déjà cotisé les agents d'EDF.

Autrement dit l'opération consiste, dès le départ, à prendre dans la caisse des retraites. Exactement comme cela s'est passé avec France Télécom. Le motif officiel était la nécessité d'alléger les comptes futurs d'EDF et GDF, de façon à rendre ces entreprises attractives pour les capitalistes, en vue d'une ouverture du capital. Il fallait au préalable qu'EDF et GDF se débarrassent du « fardeau des retraites » et... le refilent à la Sécurité sociale. Comme cela, en cas de déficit, c'est la Sécurité sociale qui paiera, et surtout pas les capitalistes qui seraient associés à EDF et GDF.

En bonne logique, cette « soule » de plusieurs milliards d'euros (on ne connaît pas le montant, il est évalué entre 8 et 10 milliards) devrait revenir à la Sécurité sociale, puisque c'est elle qui devra payer les retraites d'EDF et GDF. C'est peut-être ce qui se produira, mais ce n'est pas sûr. On ne sait pas si l'État ne va pas rafler directement la mise, ou si elle ira à différentes caisses de la Sécurité sociale. Dans les deux cas, c'est l'État qui, grâce à cette somme, pourrait faire apparaître en 2005 une diminution au moins sur le papier de ce déficit que le ministère des Finances ne voit pas comment réduire (il ne va tout de même pas cesser de financer le patronat...).

L'État s'apprête donc sans doute à utiliser ainsi la « soule » d'EDF, et sans doute à agir de la même façon pour GDF. L'argent des cotisations

retraites des agents d'EDF et GDF servirait ainsi à l'État pour combler le trou fait dans ses finances par les subventions au patronat. Ce serait du vol pur et simple ! Et cela pourrait se traduire, par-dessus le marché, par une augmentation des tarifs d'EDF pour compenser ces milliards versés à l'État !

André VICTOR

## Il y a déficit et déficit

Pour l'année 2003, le déficit du budget de l'État a atteint 57 milliards d'euros, soit plus d'un milliard d'euros de déficit par semaine de l'année. Dix semaines suffisent pour atteindre le « trou abyssal » de la Sécurité sociale.

Mais attention, il s'agit seulement du déficit d'une seule année. Le déficit total, cumulé, atteint les 1 000 milliards d'euros, c'est-à-dire cent fois le déficit de la Sécu !

Les mêmes qui parlent de prendre des mesures sur la Sécurité sociale laissent filer le déficit de l'État. Car ce dernier est tout bénéfique pour les banques et organismes financiers qui ont avancé de l'argent à celui-ci. Le paiement de la dette « nationale » est devenu le second poste des dépenses de l'État, et il sera sans doute d'ici peu d'années le premier.

## Retraite syndicale sur les retraites

L'an dernier la CGT, majoritaire à elle seule chez EDF et GDF, n'avait pas signé le « relevé de conclusions » sur les retraites. Elle s'était pourtant prononcée en faveur de la signature... mais après un référendum. Le personnel ayant dit « non », la CGT n'a pas signé. Comme la CGC, la CFDT et la CFTC ont signé, le patron d'EDF, Roussely, ainsi que le ministre des Finances, Mer, ont estimé que cela suffi-

sait. (FO avait refusé de participer aux négociations, et Sud-Energie, hostile à l'accord, mais considéré comme non représentatif, n'avait de toute façon pas été invité).

En terme de rapport de forces syndicales et militantes sur le terrain, tout dépendait donc de la CGT. Eh bien, depuis l'an dernier, ses dirigeants évitent soigneusement de parler de ce problème. Pourtant, le personnel s'étant clairement pro-

noncé contre le projet de la direction, laquelle passe outre, la moindre des choses serait pour les dirigeants syndicaux d'examiner ce que le personnel doit faire.

Eh bien non, rien. La CGT se contente de n'avoir pas signé, et pour le reste elle laisse faire. C'est une des raisons de la démoralisation et souvent de l'écœurement qu'on trouve à la base de ce syndicat, comme des autres.

## • Bordeaux

# Quand McDo' demande leur avis aux salariés

Chez McDo', il y a quelque temps, nous avons eu la surprise de découvrir avec notre bulletin de salaire un sondage baptisé du nom de « MacForum » : la direction de McDo' France a envoyé un questionnaire à tous les salariés de la chaîne pour, prétend-elle, nous demander notre avis...

Il y en aurait des choses à dire sur nos conditions de travail ou sur nos salaires... Mais bien évidemment, c'est ce que n'a pas envie d'entendre la direction de McDo' ! Il faut voir

comment elle tourne ses questions pour essayer de nous faire dire ce qu'elle a envie d'entendre.

La première partie du questionnaire s'intitule : « Travailler dans de bonnes conditions ». Toutes les questions tournent autour de la « communication », de « l'ambiance », des clients, ou sont du type « J'aime bien ma tenue de travail » ou « Mon restaurant est un lieu de travail agréable »... Mais, comme par hasard, rien ne figure sur les horaires qui s'enchaînent. On peut faire

dans une même journée 6 h 30 - 18 heures avec deux pauses d'environ une demi-heure ; dans une même semaine, en l'espace de 48 heures, il n'est pas rare d'embaucher à 6 h 30 ou 7 h pour faire un « open », comme on dit dans le jargon maison, c'est-à-dire l'ouverture du magasin et, le lendemain, de faire une « close » c'est-à-dire la fermeture, avec des débauches entre 1 h 30 et 4 h 30 du matin car il n'y a pas d'horaires respectés dans ces occasions... Pas étonnant s'ils n'embauchent pratiquement jamais après 25

ans !

Chez McDo', c'est tout un art pour nous parler de nos salaires : « La politique de rémunération (salaires, primes) m'encourage à améliorer mon travail » ou « Pour le même genre de travail, je trouve que je suis bien payé(e) par rapport à d'autres entreprises locales ». On se demande qui peut se trouver bien payé chez McDo'... Par contre, au vu des chiffres publiés dans la presse, les actionnaires de McDo' peuvent s'estimer satisfaits : les profits, ça va !

Une demi-page est consacrée à « nos autres commentaires » : certains d'entre nous en ont profité pour dénoncer l'affiche qui orne les murs du restaurant : « Nous vous aidons à poursuivre vos études et nous le faisons bien ! » Avec le rythme de travail qu'on nous impose, ceux qui font des études, auraient plutôt du mal à les rattraper !

En fait, la seule réponse intelligente que l'on nous suggère est : « Si je reste chez McDo', c'est que je ne trouve pas de place ailleurs ». Effectivement !

## • Contrôle aérien

# Les raisons d'une grève

À la tour de contrôle d'Orly, en région parisienne, toute la semaine du 16 février a été consacrée à la grève afin que toutes les équipes puissent y prendre part ; des salariés du centre de contrôle aérien d'Athis-Mons (un des principaux du pays) l'ont rejointe.

Cette grève, qui a fait la « Une » des médias, a été très suivie : les contrôleurs aériens d'Orly ne veulent pas que la plupart d'entre eux soient mutés à la tour de Roissy. Un transfert, présenté comme « technique » par le gouvernement, que voudrait leur imposer la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) sans même les consulter.

Officiellement, il s'agit de rationaliser le contrôle aérien en région parisienne en le concentrant là où transite le gros du

trafic, l'aéroport Roissy-CDG (Charles-de-Gaulle), l'un des plus fréquentés d'Europe. Mais cette présentation de l'opération cache, en fait, bien d'autres choses.

Les contrôleurs aériens parisiens savent, en effet, qu'amener des avions sur trois axes d'approche (Roissy, Orly, Le Bourget) devient un jeu de hasard dangereux. Avec la tendance, continue depuis quinze ans, à transférer départs et arrivées de vols d'Orly vers Roissy sur fond d'un accroissement généralisé du trafic à Roissy-CDG, le travail des contrôleurs s'y apparente de plus en plus à un exercice d'équilibriste. Et la pression y est telle que les contrôleurs qualifiés cherchent à partir vers d'autres centres dès qu'ils le peuvent. La continuité du service à Roissy devenant de plus en plus difficile, les autori-

tés voudraient tenter de combler les brèches en regroupant les « approches » d'Orly et CDG sur Roissy.

Une solution aurait été de ramener du trafic sur Orly, qui fonctionne en sous-capacité, pour soulager Roissy. Mais ce n'est pas la politique des pouvoirs publics. Comme leurs homologues étrangers, ils ont choisi de privilégier le « hub » (nœud de communications) de la principale compagnie du pays, en l'occurrence Roissy-CDG, fief commercial d'Air France. Peu leur importe que les riverains de Roissy subissent des nuisances accrues, ou que les contrôleurs doivent endurer un stress de plus en plus important !

Les autorités françaises ou européennes aiment parler de « sécurité aérienne ». Mais ce transfert serait une mesure sup-

plémentaire dans le sens d'une concentration délibérément aggravée des vols autour d'un même pôle, avec ce que cela implique d'augmentation des risques d'incidents, voire d'accidents. Et puis, la plupart des contrôleurs d'Orly habitent au sud de cet aéroport. Les faire aller travailler à Roissy leur imposerait des trajets domicile-travail fort longs, donc encore plus de fatigue, alors qu'ils doivent accomplir une tâche dont dépend la sécurité de dizaines de milliers de passagers en vol.

À toutes ces raisons que les contrôleurs d'Orly ont de ne pas se laisser faire s'en ajoute une autre. Au moment où, sous couvert de « ciel unique européen », la déréglementation du transport aérien bat son plein, les autorités aimeraient faire cadeau aux compagnies, déjà privatisées ou en voie de privati-

sation, d'une réduction du coût du contrôle de la navigation aérienne. Et un transfert du genre de celui qui est envisagé d'Orly à Roissy peut en fournir l'occasion. Par exemple, procéder à des « économies d'échelle » (en personnel, en frais fixes, etc.), comme toutes les entreprises en font partout, pourrait se traduire par des suppressions d'emplois et une dégradation des conditions de travail. C'est en tout cas une réflexion que l'on pouvait entendre, non loin de la tour d'Orly, dans les ateliers d'Air France Industrie où, si le travail n'est évidemment pas le même, ouvriers et techniciens savent que les patrons, privés ou publics, sont partout les mêmes quand il s'agit de s'en prendre aux travailleurs.

Correspondant LO

## • Transport aérien

# Les travailleurs livrés aux vautours

Le 17 février, Air Littoral a dû déposer son bilan. Juste un an, jour pour jour, après Air Liberté et alors qu'en novembre dernier Aëris déposait son bilan et que Euralair se déclarait en cessation de paiement.

Évoquant ce qu'ils nomment une « série noire dans le ciel », et une fois essuyée une larme de crocodile, certains commentateurs ont donc de nouveau expliqué ces jours-ci qu'on n'y pourrait pas grand-chose car les compagnies disparues n'étaient pas rentables.

Mais alors pourquoi, dans le cas d'Air Liberté, un certain baron Seillière, rejeton et fondé de pouvoir de la riche famille De Wendel, et « patron des patrons » en tant que président du Medef, avait-il misé gros sur un tel « canard boiteux » ? Pourquoi, alors que Air Littoral était en redressement judiciaire, a-t-on vu se précipiter sur elle le fonds de placement américain Wexford, puis l'italien Seven Group, ou encore Ionis et, dernier de la liste, le groupe Alain Duménil, via sa filiale Filature du Favreuil, qui n'a rien à voir avec le transport aérien ?

C'est que ces vautours avaient, à chaque fois, flairé une possible très bonne affaire. Qu'ils aient ou pas donné suite est question de circonstances. La Filature du Favreuil s'était dite prête à « investir » pour que Air Littoral



continue. Du moins, c'est ainsi que des hommes politiques, dont le président UDF de la région Languedoc-Roussillon où la compagnie a son siège, avaient présenté la chose, en évitant de s'appesantir sur ses modalités. Et pour cause ! Le prétendu sauveur aurait commencé par supprimer au moins un tiers des emplois, sur 7,5 millions d'euros demandés par le tribunal de commerce, il n'en aurait versé qu'un, tandis que la région en aurait versé quatre fois plus, le reste étant à la charge de l'État.

### Les charognards du ciel

Pendant des semaines, le groupe Alain Duménil a lanterné les salariés de Air Littoral en ayant l'air d'hésiter. En fait, il faisait monter les enchères. Au début, la région Languedoc-Roussillon n'avait parlé que d'apporter sa caution financière, puis les élections régionales approchant elle l'avait transformée en avance sonnante et trébuchante. Mais avoir à déboursé moins du septième de la somme demandée pour Air Littoral, ses avions, ses installations,

ses « créneaux » (droits de vol) et son fonds de commerce, c'était encore trop pour Alain Duménil, et il a donc laissé tomber.

Près de 500 travailleurs restent sur le carreau. Mais cela ne veut pas dire que les dépouilles de la compagnie ne peuvent attirer d'autres charognards. Des quotidiens économiques ont ainsi précisé que Air Littoral Industrie, une filiale également en liquidation judiciaire, pourrait intéresser entre autres la compagnie TAT, mais qu'elle ne reprendrait qu'un tiers de ses 152 salariés.

### Sur terre comme au ciel...

En fait, cette façon d'agir n'est pas particulière au transport aérien. C'est dans toute l'économie que des capitalistes, petits ou grands, procèdent de la sorte avec l'aide des pouvoirs publics, rachètent pour une poignée d'argent des entreprises, jettent leurs travailleurs à la rue, revendent ensuite leurs machines, leurs locaux, leurs parts de marché, en faisant leur miel des subventions, dégrèvements de charges en tout genre et prêts généreux des autorités qu'ils ont touchés pour, nous dit-on à chaque fois, « sauver l'emploi », alors qu'ils n'ont sauvé que leurs intérêts de prédateurs.

Les Pinault, les Seillière ou les Tapie, pour connus qu'ils soient, ne sont pas des exceptions. Ces jours-ci, à Sablé-sur-Sarthe, dans le fief électoral du ministre du Travail, Fillon, ce sont 128 travailleurs qui se battent contre la fermeture de l'usine d'assemblage de téléviseurs Great Wall France qu'avait inaugurée le même Fillon en 1992, dont les actionnaires, après avoir empêché une ribambelle d'aides, prêts, subventions de l'État, de la région, du département et de la ville, voudraient mettre maintenant la clé sous la porte.

Interdire ces licenciements, partout, et réquisitionner les entreprises qui passeraient outre, voilà ce qu'il faudrait.

Pierre LAFFITTE

## Air Liberté, un an après

Il y a juste un an qu'Air Liberté, qui était alors la seconde compagnie aérienne française en importance, a disparu. Un an plus tard, sur ses 4 200 salariés, la moitié à peine aurait retrouvé un emploi. Et encore, parmi ceux-ci, seuls 834 auraient un CDI, les autres n'ont que des emplois précaires.

Quant à Air France, qui avait promis, par la bouche des autorités, d'embaucher mille salariés de Air Lib, elle annonce officiellement n'en avoir pris que 553.

Mais le baron Seillière, qui avait été le principal actionnaire du groupe AOM-Air Liberté, du temps où il avait vu tout le profit qu'il pourrait en tirer, lui, n'en est pas réduit à pointer au chômage, ni à vivre d'expédients. Au contraire, il aurait, selon la presse économique, doublé sa mise, juste avant de se retirer du capital du groupe, accélérant sinon provoquant du même coup sa faillite. Lui et les actionnaires de sa holding familiale ont d'autant moins à s'en plaindre que ni le gouvernement Jospin, quand commencèrent les difficultés d'Air Liberté, ni son successeur de droite, quand la compagnie fut liquidée, ne lui ont demandé le moindre compte. Leurs milliers de victimes, les salariés de Air Lib et de ses filiales, peuvent bien se retrouver sans le sou, les Seillière s'en moquent puisque cela leur a rapporté gros, très gros.

## • Air France Industries - Le Bourget - Seine-Saint-Denis

# Sûreté... et insécurité pour les travailleurs

Air France se vante dans ses publicités de vouloir « faire du ciel le plus bel endroit de la terre ». Qu'elle commence donc par améliorer l'état des locaux des travailleurs de Prosegur-Sécurité chargés d'assurer la sûreté, la sécurité et le gardiennage, tant leurs conditions de travail sur le site du Bourget sont déplorables, et tant les salaires sont à la traîne.

Ces travailleurs, sous-traitants d'Air France, n'ont pas de pause et, le midi, n'ont pas le temps de manger. Ils doivent se contenter de grignoter, dans un local où les remontées de l'évacuation des WC viennent rincer la vaisselle qui est dans l'évier ! Ils ne vont pas à la cantine d'Air France, d'abord parce qu'ils n'ont pas le temps, mais surtout parce que ni Air France, ni la direction de Prosegur-Sécurité ne veulent payer la part patronale.

Leur paie est inférieure à celle de leurs camarades d'Orly ou de Roissy, sous prétexte qu'ils ne feraient pas de « sûreté aéroportuaire », ce qui est quand même un comble. Ils n'ont ni le 13<sup>e</sup> mois, ni les majorations pour horaires de nuit ou de dimanche, ni les indemnités kilométriques ; la plupart habitent loin, certains à 80 kilomètres, or ils ne touchent que le remboursement d'une demi-carte Orange. De plus, les payes arrivent souvent en retard et comportent des erreurs, ce qui est difficile à gérer quand on gagne moins de 1 200 euros par mois.



Les grévistes durant le conflit.

### GRÈVE POUR L'ÉQUITÉ

Lundi 26 janvier, ils ont fait une première grève et ont repris le travail sur des promesses de négociations. Mais le lundi 9 février, se rendant compte qu'ils avaient été bluffés, ils ont remis ça pour trois jours. Leur grève fut dynamique et émaillée de scènes où les différentes autorités du site se ridiculisèrent, et tant les grévistes que les travailleurs d'Air France se sont payé de bonnes pintes de rire.

On les a toutes vues marchant main dans la main, ces autorités : directions d'Air France et de Prosegur, police et gendarmerie appelées à deux reprises, huissiers, responsables « sûreté aéroportuaire », déployant les grands moyens... contre vingt-cinq grévistes se battant pour leur dignité ! Qu'auraient-ils fait s'il s'était agi d'une menace terroriste ?

Un premier gag a eu lieu quand des responsables ont appelé la gendarmerie à leur secours, prétendant qu'ils étaient séquestrés par les grévistes dans le PC (poste de com-

mancement) sécurité. Les gendarmes sont repartis en riant, après avoir constaté que les grévistes ne séquestraient personne, mais que ces responsables ne savaient tout simplement pas se servir des commandes un peu compliquées du sas de sortie du PC.

Et puis, il y eut le jour où ce fut l'inverse : les responsables, ne pouvant accéder à l'intérieur du PC, ont appelé la police en prétextant une occupation des locaux, pour découvrir, après ouverture des portes... qu'il n'y avait personne à l'intérieur !

Bref, si les grévistes ont repris le travail sans avoir encore obtenu satisfaction, tout cela a contribué au fait que le moral est bon.

## Air France et la sûreté, des paroles aux actes

Pendant ces jours de grève, les travailleurs d'Air France ont pu découvrir que tout ce qu'on leur apprend, dans des stages réguliers et obligatoires, sur « l'importance de la sûreté en cette période à risques depuis le 11 septembre 2001 » devient vite caduc quand il s'agit, pour la direction, de mettre fin à une grève.

En effet, nombreuses étaient les personnes, appelées en renfort par la direction, qui circulaient sans

badge et même sans habilitation. On a aussi vu le directeur du site prendre l'initiative de faire déplacer un avion militaire sans surveillance, ou de déclencher une alarme incendie uniquement pour ouvrir une porte. La liste des « fautes » commises par la direction par rapport à son propre règlement serait longue. Elles nous auraient valu de lourdes sanctions si nous en avions été responsables.

## • au Parlement européen

# La privatisation des compagnies aériennes, une menace pour l'emploi et les usagers

Le 28 janvier dernier, Arlette Laguiller est intervenue au Parlement européen pour dénoncer le « ciel unique européen », c'est-à-dire la privatisation à marche forcée des compagnies aériennes autrefois étatisées. Une privatisation dommageable aussi bien pour les salariés de ces entreprises que pour les usagers des compagnies aériennes.

« Vous prétendez réaliser ce que vous appelez le « ciel unique européen ». Mais même le peu de progrès réalisé pour surmonter les cloisonnements et les rivali-

tés entre États, particulièrement aberrants dans le domaine de l'aviation, même ce progrès est contrebalancé, et au-delà, par la concurrence que vous aggravez entre compagnies privées. Jusqu'au contrôle aérien qui est livré à la course au profit privé.

Derrière l'expression « ciel unique », il y a la course à la privatisation des compagnies naguère étatiques. Cette politique s'est déjà traduite par des milliers de licenciements dans le secteur aéronautique. En ce moment même, des licenciements massifs sont annoncés ou

en cours, à Alitalia et à KLM sous contrôle d'Air France et dans d'autres grandes compagnies.

On voit ce que les actionnaires des compagnies privatisées ont à gagner dans la réduction des effectifs, aussi bien de navigation que de maintenance et de contrôle de sécurité. Mais cette course au profit fait prendre aux passagers des risques croissants.

Poursuivre cette politique, après le drame du lac de Constance, il y a un an et demi, conséquence directe de la privatisation du contrôle aérien en

Suisse, est une attitude criminelle. Quant à la catastrophe de Charm-El-Cheikh, on en ignore certes encore la cause technique exacte. Mais tout le monde sait que les compagnies, comme celle qui est propriétaire de l'avion, gagnent leurs profits en imposant une rotation plus rapide à leurs avions, en allongeant le temps de travail et en embauchant du personnel plus mal payé et souvent pas assez formé, en réduisant aux minima obligatoires l'entretien et les contrôles techniques. Mais même les grandes compa-

gnies, talonnées par la concurrence, en font autant. La recherche du profit est contradictoire avec la recherche de la sécurité.

Nous voterons les amendements qui vont dans le sens d'une amélioration de la sécurité. Mais nous sommes contre l'ensemble d'une politique fondée sur la concurrence, réglementée à l'échelle européenne ou pas, mais qui est source d'un immense gâchis et qui ne peut aboutir qu'à des catastrophes. »

• Thalès Electron Devices – Vélizy (Yvelines)

## On veut 100 euros de plus !

Thalès Electron Devices (ex-Thomson Tubes Electroniques) est une filiale du groupe Thalès composée pour les deux tiers, à Vélizy en région parisienne, d'ouvriers et de techniciens, et où les salaires sont particulièrement bas. Régulièrement, les discussions sur les augmentations de salaire sont pour les travailleurs l'occasion d'exprimer leur mécontentement et, cette année encore, elles ont donné lieu à des débrayages.

Depuis trois ans, les augmentations générales de salaire proposées par la direction baissent ; cette année, elles devaient être limitées à 22 euros ; de plus, la prime d'intéressement, dont le montant dépend de son bon vouloir, est en baisse, passant de 1 800 à 1 100 euros. Du coup, depuis le 28 janvier, date de la première séance de négociations, des débrayages quotidiens à l'appel des deux syndicats de l'entreprise, CGT et CFDT, ont rassemblé cent cinquante personnes, soit près du

quart de l'effectif.

Le 3 février, un cran de plus était franchi quand un barrage filtrant à l'entrée de l'entreprise, réunissant soixante-dix travailleurs, a provoqué une belle pagaille et des embouteillages dans toute la zone industrielle. Il y eut encore plus de monde aux débrayages suivants, dont un bon quart d'ingénieurs et de cadres. Des défilés dans les ateliers se sont accompagnés de collages d'affichettes avec slogans, revendications ou dessins. On a pu voir alors un spectacle

rare : le chef du personnel, imité ensuite par d'autres petits chefs, a joué les employés de nettoyage, s'usant les ongles à décoller les affiches.

Il fallut attendre la troisième séance de négociations pour que la direction « monte » jusqu'à 35 euros d'augmentation générale des salaires, ce qui mit fin aux débrayages. On est loin pourtant des 100 euros revendiqués, et encore plus loin de ce qu'il nous faudrait pour boucler les fins de mois sans problème !

Il y a quelques mois, la direction de TDH avait tenté d'entretenir un climat de crainte, en parlant sans cesse de « baisse de charges ». Les débrayages ont montré que la ficelle était un peu trop grosse, et que les travailleurs ne se laissent pas duper par cette propagande – surtout quand on voit la bonne santé des profits de Thalès – sans parler de la manne que va représenter la construction du nouveau porte-avions, dernier cadeau de l'État au groupe électronique.

• Thomson (Brest et Rennes)

## On ne veut pas être vendus à la sous-traitance

Mardi 10 février, nous étions 170 travailleurs des centres Thomson de Rennes et Brest à manifester dans les rues de cette ville notre opposition à un projet de vente d'une partie d'entre nous à la sous-traitance.

En effet, la direction a annoncé qu'elle cherchait un repreneur pour les activités production des centres de Rennes

(150 personnes touchées sur 800) et de Brest (la quasi-totalité du personnel, soit 140 personnes). Cette annonce inquiète, à juste titre. Beaucoup d'entre nous sont convaincus que cette vente est le prélude à une vague de licenciements, voire à la fermeture pure et simple des secteurs vendus, comme de nombreuses fois lors de telles opérations. Nous avons en tête l'exemple de Bull à

Angers qui avait vendu son atelier de fabrication de cartes électroniques à ACT Manufacturing pour que celui-ci le ferme deux ans après sans que Bull soit mis en cause.

À l'occasion d'un Comité central d'entreprise, nous avons décidé de manifester ensemble, sans attendre l'annonce officielle de vente. L'usine de Brest était presque entièrement désertée tandis que nous étions

70 à venir de Rennes. À Rennes, un débrayage avait lieu pendant la manifestation pour ceux qui n'avaient pas pu faire le déplacement. Il a rassemblé l'ensemble du secteur production.

Cette première mobilisation a été une réussite qui a renforcé notre volonté de ne pas nous laisser faire. Après un plan de licenciements dans les bureaux d'études à Rennes que nous avons réussi à mettre en échec, la direction s'en prend au secteur de la production. Une

mobilisation s'étendant à tous les secteurs de l'entreprise et au-delà aiderait à mettre la direction en échec une nouvelle fois.

Nous avons décidé de nous joindre à la manifestation organisée par les travailleurs de STMicroelectronics (dont la direction veut fermer l'usine de Rennes fin mars) dans les rues de la ville le samedi 28 février pour dénoncer les agissements de ces grands groupes, qui ferment ou vendent des usines et détruisent des emplois.

Correspondant LO

• À Rennes

## Peugeot-Citroën fait sa publicité

Sur fond de montée du chômage, de projet de fermeture de l'usine de STMicroelectronics et de liquidation à venir d'un atelier de production à Thomson, les responsables de Peugeot-Citroën se vantent de recruter 2 500 personnes pour la construction de la 407 sur les lignes de l'usine de la Janais, près de Rennes. Mais quand PCA (Peugeot-Citroën Automobiles) annonce à grand bruit qu'il y aura 2 500 embauches, il s'agit de contrats d'intérim et de contrats à durée déterminée !

Cela n'empêche pas les autorités locales de se mettre au service de PCA pour l'aider à trouver, à « former » et à sélectionner les candidats. La Préfecture, l'ANPE, l'Assedic et Rennes Métropole ont, chacun pour ce qui le concerne, fourni leurs services pour que ce recrutement temporaire coûte le moins cher possible à l'employeur.

En novembre dernier, le

PDG de PCA, Foltz, a cassé la tirelire de la branche automobile afin de trouver les 600 millions d'euros nécessaires à l'achat d'actions Peugeot, dans le seul but de faire grossir un peu plus le magot des gros actionnaires et en particulier de la famille Peugeot.

PCA sait trouver des sommes considérables pour faire un cadeau à la famille Peugeot, mais il n'envisage pas de financer des embauches sans la contribution de la collectivité. Et c'est avec complaisance que les responsables des collectivités locales comme de l'État se font les serviteurs du groupe, dans le cadre de la « lutte contre le chômage ».

La préfète y est même allée de son petit couplet sur l'intérêt de cette opération qu'elle présente comme une possibilité de retour à l'emploi pour plus de 2 000 personnes alors qu'il ne s'agit que d'emplois précaires. Peugeot-Citroën ne promet

rien en embauches définitives. Cela convient à la préfète, moins à tous ceux qui, candidats à l'embauche, ont déjà eu l'expérience de ce type de contrat quand Citroën avait lancé la C5. Une fois le travail fait, les travailleurs ont été licenciés. Et pourtant, tous ceux qui travaillent dans l'usine savent que l'effectif est plus que limite. L'augmentation des accidents du travail, les défauts sur les voitures parce que ça va trop vite, tout prouve qu'il faudrait plus de monde mais avec des emplois stables, bien sûr !

Cela n'est pas le souci des responsables de l'usine qui ne s'intéressent qu'au rendement financier. Et cela ne dérange pas plus les élus et les responsables de l'administration qui font semblant de combattre le chômage en dépensant l'argent public pour soulager Citroën.

Correspondant LO

• Saint-Gobain Sully-sur-Loire (Loiret)

## En grève pour les salaires

Les rues de la petite ville de Sully-sur-Loire sont animées ces jours-ci par les travailleurs de Saint-Gobain. Aux cris de « *Saint-Gobain en grève !* », « *Des RTT sans sous ça ne vaut pas le coup !* », « *Saint-Gobain, radin, on veut des sous pour nos p'tits bouts* », notamment, ils ont parcouru la ville et bloqué le pont.

Depuis plus d'une semaine, la quasi-totalité des 460 salariés de l'usine sont en grève pour les salaires. Dans cette usine qui produit des vitrages spéciaux pour l'aéronautique, les TGV, ainsi que pour l'armée, les salaires ne dépassent guère le Smic.

La prime d'intéressement a baissé de 35 % cette année. Les comptes n'y sont pas. La direction propose 27 euros, une somme bien insuffisante, alors que depuis des années, les salaires stagnent et le pouvoir d'achat ne fait que baisser. FO réclame 75 euros, alors que la CFDT réclame 110 euros, qui ne feront que compenser les retards d'inflation des années précédentes.

La presse s'est fait l'écho des bons résultats financiers du groupe Saint-Gobain, qui affiche des bénéfices de plus d'un milliard d'euros. Alors les travailleurs tiennent bon, décidés à obtenir leur dû.

• **Crédit Lyonnais**

# Les mauvais coups des banquiers se précisent

C'est au premier semestre 2003 que le Crédit Agricole a acheté le Crédit Lyonnais, lors d'une opération boursière de grande ampleur. Le CA a mis 20 milliards d'euros sur la table, dont une bonne partie a profité aux grands trusts de l'assurance et de la banque qui détenaient des actions du CL (AGF-Allianz et Axa entre autres).

Dans un premier temps, les dirigeants du CA comme ceux du CL ont entonné des hymnes à la gloire du nouveau groupe et exalté « l'excellence » de leur entente.

Puis, très vite, Peyrelevade, le président du CL, et Ferrero, le directeur général, ont été priés, par le nouveau propriétaire, d'aller voir ailleurs.

Ce départ ne les a pas laissés dans le dénuement : Peyrelevade avait pris le soin de se faire attribuer une retraite de 75 % de son dernier salaire ! Quant à Ferrero, il s'était fait garantir trois ans de salaire (soit 1,9 million d'euros)

et aurait en outre, d'après le magazine *Capital*, réalisé une plus-value de 4 millions d'euros sur son portefeuille de stock-options.

Par contre, les dirigeants du CA et du CL étaient ensemble d'accord, dès le début, pour faire payer le rapprochement aux salariés, en décrétant 4 600 suppressions d'emplois en deux ans, dont 2 800 en France et 1 800 à l'étranger.

À l'étranger, les licenciements ont commencé. En France, la direction s'est engagée à ce qu'il n'y ait « aucun départ contraint ». Mais le calcul est vite fait : les départs en retraite et en préretraite ne suffisent pas pour atteindre le chiffre de 2 800. Alors, la direction insiste sur la « mobilité interne », sur la possibilité de changer de poste. Mais cela ne créera aucun emploi.

Reste ce qu'elle a pudiquement baptisé « mobilité externe ». Cela vise plusieurs centaines d'employés à qui elle

compte « proposer » la sortie, avec un petit viatique pour la route.

L'importance des suppressions d'emplois qu'elle a programmées varie selon les secteurs.

Les agences sont épargnées (pour l'instant), ainsi que l'informatique et les centres administratifs.

Par contre, dans le crédit-bail par exemple, elle veut supprimer environ 15 % des postes. Dans les fonctions centrales (comptabilité, finances, gestion de personnel), le pourcentage de postes supprimés varie entre 15 et 20 %.

La direction a décidé de tailler plus encore dans les effectifs de la Banque de Financement et d'Investissement (BFI), qui traite des grandes entreprises, des marchés de capitaux et de l'international. Le secteur BFI du CL doit être absorbé en mai par Crédit Agricole Indosuez. Dans ce nouvel ensemble, baptisé Calyon, la direction veut

supprimer plus d'un quart des emplois !

Au CL, une partie du back-office de BFI, la Direction des Opérations, est située à Paris-Bercy. Nous y sommes environ 280. Il y a deux semaines, la direction a annoncé que la grande majorité du secteur serait transférée à Saint-Quentin-en-Yvelines, en banlieue sud-ouest de Paris, courant 2005. Pour quelques dizaines d'autres, la destination serait le centre de Clichy (Hauts-de-Seine).

Cette annonce a provoqué une grosse émotion. Beaucoup d'entre nous habitent en banlieue nord ou en banlieue est, et ont déjà des temps de trajet conséquents. Et puis, quel sera notre avenir, dans quels postes, avec quels reclassements éventuels ?

Mardi 10 février, 200 salariés se sont réunis à l'appel des syndicats et ont décidé de débrayer jeudi 12 au matin, pour aller remettre à la direction une lettre-

pétition. Ce jour-là, c'est à 150 que nous sommes venus au siège du Crédit Lyonnais. Le DRH en personne a reçu une délégation comprenant cinq syndicalistes et cinq autres personnes.

Ce monsieur a osé se dire « surpris » que le transfert géographique fasse à ce point problème ! Il a désigné un de ses subordonnés pour aller faire le tour du secteur et voir tout le monde. Et dès le vendredi matin, le directeur des back-offices de Calyon est venu à Bercy rencontrer les délégués locaux.

Tout le monde voit bien que c'est notre réaction collective qui a provoqué le soudain empressement de la direction à venir discuter. Après tous ces mois de morosité où la direction préparait ouvertement ses mauvais coups, c'est un premier grain de sable dans les rouages. Et ce n'est qu'un début.

Correspondant LO

• **Antilles-Guyane**

# Poursuite de la grève des employés de banque

Mardi 17 février, les grévistes des banques de Guyane, Martinique et Guadeloupe en étaient à leur 56<sup>e</sup> jour de grève. Les patrons de l'AFB (Association Française des Banques) ne veulent absolument rien céder aux revendications des grévistes.

La principale de ces revendications est le maintien de la convention collective des Antilles et de la Guyane. L'AFB veut en effet imposer une convention « nationale » beaucoup moins avantageuse pour les salariés puisqu'elle revient sur les avantages acquis comme la prime de vie chère, les fêtes locales et autres dispositions dont bénéficient les employés depuis fort longtemps.

De nombreuses manifestations des grévistes ont déjà eu lieu dans les trois départements sous forme de défilés, meetings, opération escargot, refus d'obéissance aux forces de l'ordre, etc.

Mais la semaine dernière les grévistes ont gagné en justice. En Guadeloupe, ils avaient assigné l'AFB devant les tribunaux

puisque la dénonciation de la convention collective locale n'avait pas été faite dans les normes. Le tribunal a donné entièrement raison aux grévistes et déclaré dans ses attendus que la grève est du fait de l'AFB, que tous les salaires doivent être payés et qu'il ne devrait y avoir aucune retenue pour fait de grève. La décision est exécutoire. L'AFB devra reprendre toute sa procédure de dénonciation.

L'AFB a cependant fait savoir qu'elle appliquera la convention collective nationale. La grève continue donc, d'autant que la victoire juridique n'est valable que pour la Guadeloupe et ne concerne pas la Martinique et la Guyane. Lors d'une conférence de presse, les grévistes ont expliqué qu'ils attendent de signer un protocole de fin de conflit avec les directeurs des différentes banques, précisant les modalités de reprise du travail. Ils réclament aussi un accord demandant la levée des poursuites judiciaires et de toute sanction disciplinaire pour fait de grève.

Lundi 16, les grévistes de la Martinique sont allés expliquer

les raisons de leur grève aux employés de la SATA, société de traitement de chèques. Les employés communaux ont manifesté aussi en soutien aux grévistes des banques à Fort-de-France. La centrale CDMT appelait à manifester mercredi 18. En Guadeloupe, un grand meeting de soutien devait se tenir mardi 16 au soir avec l'ensemble des centrales syndicales de l'île, de même à Basse-Terre le 19. En Guadeloupe, la CGTG et plusieurs centrales préparent une journée d'action et de mobilisation avec manifestation dans les rues de Pointe-à-Pitre pour le 20 février. Le 5 mars, ce sera le tour du syndicat nationaliste UGTG.

Bien sûr, toutes ces actions ont leur portée. Mais une action d'ensemble serait bien plus efficace, d'autant que la victoire, même juridique, des employés de banque de Guadeloupe a remonté le moral de tous, employés de banque comme ceux qui les soutiennent, ceux de Guadeloupe comme ceux de Guyane et de Martinique. Et il est sûr que c'est la mobilisation et la détermination des grévistes

qui aura pesé aussi dans la décision des juges. La grève, même d'une journée, le vendredi 6 février, des employés du Crédit Agricole et de la BRED en soutien à leurs camarades des banques a eu un effet important. Rappelons que ces deux banques ne faisant pas partie de l'AFB, les employés n'y étaient pas en grève.

La lutte continue donc pour ceux des banques, mais si toutes les actions de soutien, les appels à la mobilisation en ordre dispersé pouvaient ne former qu'une seule et même force d'ensemble entraînant bien d'autres travailleurs qui connaissent de grandes difficultés dans leur secteur, la lutte gagnerait en efficacité.

**Au sommaire de**

**LUTTE DE CLASSE N° 78 (Février 2004)**

**France**

Le bilan désastreux de deux ans de gouvernement Chirac-Raffarin

**Irak**

Les États-Unis dans l'impasse

**Argentine**

Les créanciers jamais remboursés de la faillite économique restent les classes populaires !

**Transport aérien mondial**

Course au profit dans un ciel obscurci

**Grande-Bretagne**

Comment le gouvernement Blair prépare le lit des conservateurs

**Tribune**

L'accord LO-LCR : un engagement

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Licenciements et fausses promesses de reclassement

# Les travailleurs doivent contrôler les entreprises

Pour ceux qui pourraient encore en douter, on voit ce que valent les promesses des patrons pour le reclassement des ouvriers de l'usine Metaleurop Nord (filiale du puissant trust international Glencore International AG) à Noyelles-Godault, après la fermeture de leur entreprise, en janvier 2003.

Un an plus tard, sur plus de 800 licenciés, seuls une centaine ont retrouvé un travail assorti d'un contrat à durée indéterminée, surtout des cadres. La plupart des autres se débrouillent comme ils peuvent, devant changer de métier, avec au mieux des contrats précaires et des petits boulots (par exemple, 30 heures par mois en CDD aux Pompes Funèbres). Aucun compte n'a été demandé par le gouvernement français à l'actionnaire Glencore, qui a encaissé les profits tant qu'il a pu avant de claquer la porte. Aucune contrainte n'a été exercée, ni même tentée, pour qu'il assume les conséquences humaines des dégâts causés,

en prenant sur les profits passés et accumulés pour garantir l'avenir des travailleurs et de leurs familles.

Glencore est basé en Suisse ? Peut-être, mais a-t-on recherché s'il possédait des avoirs dans des banques françaises ? A-t-on même cherché à engager ne serait-ce qu'une action comparable à celle que la justice américaine a engagée contre le gouvernement français, considéré comme responsable des conditions irrégulières du rachat de l'entreprise Executive Life par le Crédit Lyonnais ? Et n'y avait-il pas moyen de contrôler les transferts de fonds effectués par Glencore aux dépens de sa filiale française avant qu'il ne parvienne à mettre celle-ci en dépôt de bilan ?

Ce ne sont pas les moyens de pression et de contrôle qui manquent mais la volonté de les mettre en oeuvre contre les capitalistes, qu'ils soient domiciliés en France ou pas. Le gouvernement a pris sans hésitation la décision que les contribuables – qui n'y sont pourtant pour rien – paieraient les opérations douteuses du Crédit Lyonnais

aux États-Unis, mais pas question de demander à Glencore et aux autres licenciés de déboursier quoi que ce soit lorsqu'ils décident, au travers de magouilles financières, de réduire à la misère des centaines et des centaines de familles ouvrières, des villes et des régions entières.

Mais ce que ne fait pas l'État, la population et les travailleurs, eux, pourraient le faire. Collectivement, ils disposent de tous les éléments pour exercer un contrôle sur l'ensemble des opérations, depuis le financement de la production jusqu'à sa réalisation et sa commercialisation. Les employés dans les bureaux ont accès aux comptes des entreprises. Ils savent – ou ont les moyens de savoir – où va l'argent, d'où il vient, à quoi il sert, à quel prix l'usine se fournit en matières premières auprès d'un autre capitaliste, etc. Ils le savent, pas seulement à l'occasion des bilans financiers réguliers que les entreprises sont tenues de publier, et qui peuvent être factices et maquillés. Mais ils le savent de l'intérieur, parce que ce sont eux qui



Des salariés de Metaleurop manifestaient, il y a un an, contre leur direction dont les comptes sont totalement opaques et qui les licencient.

les dressent, et qu'ils disposent des moyens de connaître combien et comment sont payés les ouvriers, les cadres, les PDG, ce qui va aux banques, ce qui s'investit à l'autre bout du monde, ce qui s'évapore... En liaison avec les employés des banques qui ont prêté des capitaux, qui effectuent les opérations financières des dirigeants de l'entreprise, qui transfèrent les capitaux d'une place boursière à une autre, d'une filiale à une autre, etc., les travailleurs ont entre les mains toutes les manettes de fonctionnement de

la machine capitaliste.

Une telle intervention consciente et collective des travailleurs et de toute la population laborieuse dans les affaires de la bourgeoisie serait à même de donner un coup d'arrêt à la course au profit – comme à l'immense gâchis dont la concurrence est responsable – permettant de faire le constat que les licenciements collectifs ne sont jamais justifiés. Et en défendant ses intérêts, le monde du travail défendrait ceux de l'ensemble de la collectivité.

Lucienne PLAIN

## Des travailleurs du groupe Valfond révèlent les magouilles de leur patron

Après des années d'instruction et une multitude de procédures dilatoires, le procès devant le tribunal de Nanterre de l'ex-patron de Groupe Valfond-Financière du Valois, Michel Coencas, un protégé de Peugeot, vient d'être une nouvelle fois reporté. Mais si le patron de ce groupe est obligé de rendre quelques comptes sur son action passée, il le doit aux réactions d'une partie des 150 salariés qu'il a cru pouvoir licencier sans frais en 1995, dans l'usine originelle de son groupe, Affinel à Béthisy-Saint-Pierre dans l'Oise.

Certes, Groupe Valfond, qui en 1997 regroupait encore 13 000 salariés, a toujours eu l'habitude de licencier à sa guise les salariés qui ont fait sa fortune. En 1995, plusieurs dizaines de salariés qui venaient d'être licenciés dans le cadre d'un dépôt de bilan et d'un prétendu rachat de leur

entreprise, ont décidé de ne pas se laisser faire. Bien que licenciés, ils se sont organisés avec l'aide de militants ouvriers du département et ont décidé de se défendre par tous les moyens, en commençant par dire tout ce qu'ils savaient. Des cadres aux ouvriers, la loi du silence a été brisée. Et les travailleurs, comme souvent, en savaient des choses ! Pas tout bien sûr, loin de là, mais quand même pas mal.

Par exemple, ils savaient que le dépôt de bilan de leur entreprise était artificiel, que les comptes bénéficiaires de cette société étaient transférés dans les autres entités du groupe et que le dépôt de bilan était le moyen de transformer 450 millions de francs de dettes en profits, nets d'impôts. Ensemble, ils sont allés dénoncer au tribunal de commerce de Nanterre le fait que le prétendu industriel qui rachetait leur société, allégée de ses dettes et de ses salariés, était le même Coencas, par l'intermédiaire d'un prête-nom marseillais.

Si leur dénonciation fut sans effet sur le tribunal de commerce de Nanterre, c'était parce que certains des responsables de celui-ci, comme cela fut montré, avaient partie liée avec le même Coencas. Il n'empêche que la seule menace de la vérité mise sur la place publique fut assez forte pour qu'ils obtiennent un accord de reprise du personnel licencié... Et quand le prête-nom marseillais de Groupe Valfond suspendit son plan de réembauche du personnel, ce sont encore les travailleurs licenciés qui firent savoir que Coencas avait « racheté » son usine à celui-ci. C'était déjà lui qui avait payé son prête-nom pour qu'il rachète l'usine. Le tour était joué avec des dizaines de licenciements d'un côté et des millions en poche de l'autre.

Un procureur écouta les travailleurs licenciés et demanda des comptes à ce grand patron. Un juge d'instruction l'envoya six semaines sous les verrous. Le tribunal de

commerce de Nanterre fut en partie décapité, une partie de ses auxiliaires de justice se retrouvèrent poursuivis et d'autres soupçonnés.

Les travailleurs firent connaître bien d'autres méfaits de leur employeur, eux aussi ordinaires pour un patron, entre autres l'enfouissement illégal de 15 000 tonnes de produits toxiques qui auraient dû être traitées. Mais là, les autorités firent tout pour couvrir ce grand patron. Cette dénonciation servit quand même à la population et au bout de quatre ans, la véracité de ce que les travailleurs avaient porté à la lumière fut établie.

En ce qui concerne leur situation, les travailleurs ont pu obtenir par deux fois devant les tribunaux, l'annulation de leur plan de licenciement. Mais ils attendent toujours la confirmation par la cour d'appel de Versailles du principal préjudice dont ils ont été victimes.

À signaler que durant cette affaire, en 2000, la deuxième

banque du monde, le géant suisse Union des Banques Suisses, a acheté à Coencas sa société Groupe Valfond pour la somme démesurée de 1,6 milliard de francs, payés cash. C'est d'autant plus bizarre que cette banque, si soucieuse de ses deniers d'ordinaire, s'est engagée depuis dans un dépeçage du groupe, parfois pour même pas le centième de sa valeur initiale, avec à chaque fois des travailleurs sur le carreau.

Reste que quelques dizaines de travailleurs qui ont décidé de dire ce qu'ils savaient pour se défendre collectivement ont montré, même à cette petite échelle, l'impact considérable qu'aurait la mise à jour publique par tous les travailleurs de ce que chacun d'entre eux a pu apprendre. Oui, la publicité sur les comptes des entreprises peut être une arme entre les mains des travailleurs et de la population.

Paul SOREL